

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA... \$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique... \$8.00
UNION POSTALE... \$10.00

Édition hebdomadaire

CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Le cardinal Ratti élu Pape, sous le nom de Pie XI

SA SAINTETE PIE XI

Le monde catholique tout entier joindra ses acclamations à celles qui, devant Saint-Pierre, ont ce matin salué le nouveau chef de l'Eglise universelle, le nouveau vicaire du Christ, Sa Sainteté Pie XI.

De la carrière de l'élu du Conclave, nous ne connaissons encore que les très grandes lignes: ses longs services à l'Eglise, sa récente nomination en Pologne, son élection au vénérable siège de Milan, son élévation, voici quelques mois à peine, au Sacré Collège. Elles suffisent à laisser pressentir combien laborieuse, remplie et féconde fut jusqu'ici sa vie, quels espoirs le monde a le droit d'entrevoir.

Et, dans un même hommage, nous nous inclinons, avec un respect et un dévouement filial devant la personne de celui qui était hier le cardinal-archevêque de Milan et devant l'institution auguste qu'il incarne, devant le Pape d'aujourd'hui et de toujours.

Longue vie à Sa Sainteté Pie XI! Vive le Pape immortel!

POUR LE "SOLEIL"

Une erreur de lecture — Le "Devoir" et la politique — Un texte, désagréable peut-être, mais clair.

Il nous arrive une instructive aventure. Discutant l'autre jour (Devoir du 1er février) les contrats d'imprimerie octroyés au Soleil par le gouvernement provincial, nous avions terminé notre article par cette sorte de post-scriptum:

"Quant à la petite note où le Soleil s'est efforcé de mettre un peu de méchanceté, il suffira, devant un public comme le nôtre, de la reproduire, pour en faire voir la valeur."

"Et si jamais, dit donc de nous le Soleil, le parti qu'il défend, comme nous défendons le nôtre, arrive au pouvoir, nous avons la conviction qu'il ne sera pas le dernier à se faire servir. Ce n'est pas chez lui que le désintéressement est né."

"Le Soleil peut être convaincu qu'advenant une occasion favorable, nous suivrons son exemple. Cela ne change rien à un fait brutal: nous défendons des idées, nous ne défendons pas un parti — ce qui nous permet de louer ou de blâmer, suivant ce qui nous paraît être juste, les propres patrons du Soleil, ce qui nous a contraints de combattre tels et tels de nos compagnons de la veille."

"A ce régime on ne gagne point la faveur des gouvernements. Quels qu'ils soient, bleus ou rouges, ils veulent d'abord, et toujours, qu'on dise qu'ils ont raison. Et ce sentiment ne trouve nulle part d'expression plus nette que dans l'attribution des faveurs dont, indument ou non, ils peuvent disposer."

Nous n'imaginons pas qu'un seul de nos lecteurs ordinaires ait vu dans la petite phrase: "Le Soleil peut être convaincu, etc.", autre chose que son contenu évident: une hypothèse favorable au Soleil, la supposition qu'il pouvait être de bonne foi dans son affirmation. Le Soleil, lui, y a trouvé autre chose: l'assurance qu'advenant une occasion favorable, nous suivrions son exemple.

Cette singulière erreur de lecture nous a d'abord un peu surpris; mais, au fait, pourquoi s'étonner? Il y a quelques jours, l'un de nos collaborateurs parlant des sommes versées par le gouvernement au Soleil, celui-ci s'empressait de faire observer: "mais il [le Devoir] oublie toutefois de dire que cet argent a servi à payer des travaux confiés à nos ateliers", comme s'il n'eût pas été évident, pour tout homme intelligent, que le Soleil avait dû rendre quelque service en échange des sommes reçues. Et c'est encore le Soleil qui, au cours de la campagne électorale, prétendait tirer de cette phrase de M. Bourassa: "Tous les hommes de cœur et de pensée... ont le devoir de s'unir pour assurer la défaite du ministère Meighen ET pour empêcher l'alliance immorale que laisse clairement entrevoir l'accueil enthousiaste fait par la Gazette de Montréal à la candidature de sir Lomer Gouin" la preuve que M. Bourassa avait "tout simplement dit — si les mots ont un sens — qu'il faut battre Meighen POUR empêcher une alliance Meighen-Gouin".

Il y a évidemment au Soleil quelque chose qui ne peut qu'avoir difficilement l'écriture moulée. Infirmité regrettable, mais dont nous nous efforçons de tenir compte à l'avenir.

Quant au reste, nous n'avons aucune objection à répéter au Soleil "que nous ne voyons pas de mal à ce qu'il se fasse payer pour ses travaux, même par le gouvernement". Nous le lui avons dit, et en ces termes mêmes, dans l'article où il a commis sa dernière erreur de lecture. Nous sommes tout prêt d'ailleurs à admettre que, même s'il était dans l'opposition et ne touchait point un sou de patronage officiel, il défendrait énergiquement son parti. Il est possible que l'étendue des faveurs ministérielles stimule son zèle, mais la n'est point notre prétention essentielle. Nous ne disons pas: Vous êtes journal de parti parce qu'on vous confie tant de travaux... Mais: On vous confie tant de travaux parce que vous êtes journal de parti. Et nous ne nous servons de cet exemple que pour illustrer un régime qui — nous avons eu le soin de le préciser — n'a pas été pratiqué par le parti libéral seul.

En vertu de ce régime, le parti qui se trouve maître du pouvoir profite de sa situation pour attribuer à ses amis la quasi-totalité des travaux d'imprimerie, etc., dont il dispose. D'où, l'inégalité devant les faveurs gouvernementales des divers imprimeurs, rudement égaux devant l'impôt, et 20 privilège aux journaux de parti, dont sont, par définition, exclus les journaux indépendants. Le journal de parti, s'il est aujourd'hui dans l'opposition, peut compter être demain au pouvoir et rattraper sa part de gâteau; le journal indépendant est sûr, au contraire, d'être, à peu près toujours et par tous, boycotté.

Situation que nous constatons sans amertume, au reste, en nous contentant de montrer du doigt à ceux qui croient à l'utilité de la presse indépendante sa morale évidente: Si vous voulez que cette presse soit aussi forte que l'autre, efforcez-vous de lui apporter une aide qui compense ce désavantage.

* * *

L'article du Soleil se termine sur une attaque à laquelle nous ne répondons que par un texte, dont la clarté ne laissera dans le doute aucun de ceux qui savent lire. "Chaque lutte électorale nous rappelle", dit le Soleil parlant de nous, "ce que valent les dans rappeller et les déclarations retentissantes de son directeur. Il y a déjà assez longtemps que celui-ci nous annonce qu'il aban-

donne la politique pour consacrer sa félicité aux œuvres religieuses et sociales, afin d'attirer les aumônes des bonnes âmes, qu'il se remette dans la fournaise électorale, une fois sa caisse remplie." Cela équivaut à une accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes. Un peu plus loin, du reste, le Soleil nous accuse "de réclamer l'appui du public sur la foi d'un programme que nous ne remplissons pas".

Nous comprenons fort bien que cela ferait l'affaire de beaucoup de gens, si nous cessions de nous intéresser à la politique, mais c'est alors précisément que nous ne remplissons pas notre programme et que nous trahirions la confiance de nos amis. Le directeur du Devoir, dans l'une des manifestations assurément les plus étranges à la politique que nous ayons jamais organisées, dans l'un des discours où s'exprimait le plus vivement son souci des "œuvres religieuses et sociales", a non seulement déclaré qu'en dépit de ses goûts personnels le Devoir s'occuperait de politique, mais qu'il ne pouvait pas ne pas s'en occuper. Ce texte, qui servit, pour ainsi dire, de préface à notre dernière campagne de souscription, a été abondamment cité et répandu. Nous le répétons pour l'avantage de ceux qui l'auraient oublié:

Si je n'écoutais que mes goûts personnels... et mes désirs, amoncelés dans un contact de vingt ans avec la politique et les politiciens, je vous dirais tout de suite: soyez sans crainte, jamais plus le Devoir ne s'occupera de politique.

Cette parole, je n'ai pas le droit de la prononcer. Aucun journal, aucun journal catholique surtout, n'a le droit de se désintéresser de la politique de son pays, ni de la politique du monde. Obligé par sa mission d'éclairer ses lecteurs, un organe de principes et d'idées catholiques n'a pas le droit de ne pas exprimer, dans la mesure de sa compétence, une opinion franche et loyale sur tous les problèmes politiques concrets, car il n'en est aucun qui, par un côté ou un autre, directement ou indirectement, n'affecte les intérêts de la société civile ou les principes et les droits de la société ecclésiastique. Quelle question politique ne touche ni à la morale, ni à la justice, ni au droit, ni à l'ordre social, ni à la vérité?

Le devoir d'éclairer l'opinion publique s'impose, en tout pays, à tout journal catholique conscient de ses responsabilités. Il est plus impérieux dans les pays affligés du régime électoral et démocratique, où les sursauts de la conscience populaire, pourvu qu'elle soit bien éclairée et dirigée dans le sens de la vérité, constituent souvent le seul correctif efficace aux errements de la politique, le seul frein aux appétits désordonnés et aux entreprises délétoires ou idiotes des politiciens. Cette tâche, enfin, s'impose encore davantage dans un pays infesté du virus protestant, du faux principe du libre examen, lequel, appliqué à l'ordre social et politique, a commencé par établir une cloison étanche entre la morale, gouvernée par le dogme, et les activités politiques, sociales et même purement professionnelles, pour aboutir à cet athéisme public qui est le grand crime de la société moderne et dont notre pays n'est guère moins coupable que tout autre.

Or, je vous le demande, comment le journal catholique parviendra-t-il à éclairer l'opinion, à faire revivre les justes notions de la vérité sociale, de la justice sociale, de la foi sociale, s'il n'amène pas ses lecteurs à faire chaque jour l'application des principes aux questions concrètes qui se posent dans la vie courante de la nation et qui appellent la sanction du vote populaire?

N'est-ce pas l'absence, durant de longues années, d'une presse catholique, d'une presse de principes et d'idées, s'occupant de politique sans être liée à la politique, qui a permis, chez nous, ces effroyables déchéances de la conscience nationale, cette baisse générale et constante de la moralité publique, dont les ignominies politiques sont l'inévitable résultante? N'est-ce pas la nécessité de l'application concrète des principes de la morale chrétienne à la vie politique, sociale et professionnelle qui a fait souhaiter par tous les papes de notre époque la création d'une presse catholique appelée à prolonger l'action sociale du père de famille, de l'éducateur, voire celle du catéchiste et du prédicateur?

Le seul journal qui ait, autrefois, rempli cette tâche, c'est la Vérité (de Québec). M. Perrault a rappelé la mémoire de l'homme de très grand mérite qui en fut à la fois le fondateur, le directeur, le rédacteur et l'imprimeur, M. Tardivel. Nous avons tous le devoir de rendre hommage au pionnier de la presse catholique laïque au Canada français.

Je suis donc forcé de vous dire qu'en dépit de nos répugnances à tous et de mes dégoûts personnels, le Devoir, parce que journal de principes et d'idées, parce que journal catholique, continuera à s'occuper de politique, à parler des choses et des hommes de la politique. (Discours du 13 janvier 1920.)

Est-ce assez net, assez clair?

Omer HEROUX.

La session provinciale

Montréal et le cabinet Taschereau

Echevins en délégation à Québec — Ce que Montréal obtiendra et n'obtiendra pas — Un conflit possible, au sujet de l'énergie hydro-électrique des rapides de Carillon.

Québec, le 6. — Un beau matin de la semaine dernière nous sont arrivés deux Montréalais importants. L'un est court, ramassé, et promène sur ses épaules et ses genoux le regard intense d'une myopie accusée; l'autre, sveltes et de taille moyenne, a bien plus l'air d'un honnête homme que d'un échevin. Pourtant il l'est; échevin, son socius aussi. Et pour comble l'un et l'autre conspiraient — pas tout à fait dans l'intérêt de Montréal. Ils étaient venus trouver, mystérieusement mandatés, le premier ministre, avaient causé quelques moments avec lui derrière un huis hermétiqement poussé. Quand ils sortirent de là, leur bouche restait aussi hermétique que, tantôt, l'huis. Impossible de savoir les oracles que leur avait rendus le premier ministre. (C'est tout ce qu'il est disposé, comme ses collègues, à rendre à Montréal.) Vaine discrétion! mystère futile! Ils apparaissent à des yeux exercés des agneils tondu, toute leur attitude exprime la gêne et la crainte du ridicule du petit animal à la toison fraîchement raccourcie. Et c'était bien ce qui venait de se passer: MM. Brodeur et Sansregret, car pour

parler comme Ponçon du Terrail, c'étaient eux, étaient venus soumettre à M. Taschereau la liste de leurs desiderata, la faire viser par lui, le prier d'indiquer ceux qui lui semblaient agréables et ceux qui, au contraire, feraient monter à son nez la moutarde.

Voilà donc où en est rendue Montréal. Elle a entendu dénoncer pendant trois ans le régime de l'arbitraire, de l'absolutisme, de la tutelle, le régime Décaré, le régime de l'intervention indirecte, mais constante, du gouvernement provincial, dans les affaires de la métropole. Indignée d'être traitée en mineur ou en ville radiotante, pourvue d'un conseil de famille, elle s'est insurgée, elle a crié, menacé de faire du tapage et d'attirer la police. Ceux qui l'exploitaient ont eu peur. Ils lui ont rendu une liberté relative. Elle n'a rien eu de plus pressé que de porter au pouvoir ceux qui avaient violemment dénoncé sa turpitude, son abjection, son esclavage et ils font ce que jamais M. Ernest Décaré n'aurait osé faire. Ils demandent au gouvernement la permission de lui demander quelque chose et ils se préparent, à huis clos, un simulacre

de triomphe. Comme cela est loin du temps où la qualification foncière et le vote limité nous donnaient des hommes. D'aucuns ne veulent point du suffrage féminin. Il mettrait sur les rouges, comme disait l'autre, Carry Derrick contre Médéric et ouvrirait la porte de l'hôtel de ville à des femmes, mais jamais à des femellettes comme le sont bon nombre de nos échevins actuels.

Nous aurons l'occasion de reparler des obligations de Québec envers Montréal, mais la chronique doit enregistrer ce signe évident de la déchéance montréalaise. Notre ville périclité de la politique rouge et du suffrage universel. L'un des délégués à Québec n'est-il pas le président du club Perron?

Puisqu'il est question de M. Perron, disons qu'il est grandement parlé d'une réorganisation de son ministère.

M. Tessier faisait par moments des colères noires, mais, dans le quotidien de la vie, c'était un homme calme, doux même et brusquement employé. C'est un secret de polichinelle que les affaires du département, ou certaines affaires au moins, marchaient à la bonne franquette. Le nouveau ministre, qui a une prédilection pour le cheval-vapeur, développe lui-même une énergie électrique qui fait un carillon de tous les diables. Ses pressions de la sonnette d'appel précipitent chez lui des fonctionnaires hâletants qui restent quelquefois sidérés — et déconsidérés, cela va de soi! — après ses apostrophes en coups de foudre. A la tête tous les dossiers, découvre les lacunes, apure les comptes, et il faut que ça marche. Il se préoccupe moins de suivre les traces de son prédécesseur que de les effacer.

Il est pour la théorie de la transfusion du sang. On racontait, vendredi, dans l'express Québec-Montréal, qu'il a engagé un nouvel ingénieur, M. Necker, qui fut autrefois à l'emploi de la ville de Montréal.

En attendant, des anciens créent de faim. Certains gagnent trois mille dollars par année et en touchent douze cents. C'est le chiffre exact. Le gouvernement de Québec paraît posséder cette supériorité sur toutes les autres institutions analogues: le don de payer les ingénieurs moins cher que les garçons d'ascenseurs au Frontenac. Et vivent les intellectuels! Les temps sont durs pour les ingénieurs civils, mais pour le gouvernement de Québec aussi. Il paraît que cela va changer: ce ne serait pas trop tôt.

On parle de créer deux nouveaux comités. Le nombre de députés sera ainsi porté de 81 à 83. Ces deux nouveaux comités seront créés à même Laval et Labelle; la région de Montréal gagnera donc deux voix. Cela n'avancera pas beaucoup les intérêts de la métropole, si ce sont des voix d'échevins — ce qui est possible puisque le double mandat subsiste.

Le caucus ajourné doit être repris à la fin de la semaine. On dit qu'il y sera question, outre le référendum sur le vote féminin et des amendements à la loi des liqueurs, du bill de la Public Service Corporation. Celui-ci est innocent comme l'agneau qui vient de naître et ne comporte, paraît-il, que l'autorisation pour la compagnie de vendre le pouvoir électrique développé au barrage Carillon dans certains comités. On parle d'un développement total de 240,000 chevaux-vapeur, de turbines coûtant 87,000,000. Un ingénieur, par contre, nous affirme qu'il sera impossible d'obtenir plus de 80,000 chevaux-vapeur en cet endroit, mais il ignore peut-être que l'on doit créer en haut de l'Ottawa un énorme réservoir qui nécessitera l'inondation d'une grande étendue de territoire.

Ce bill, dit-on couramment, contient en germe la création d'une commission hydro-électrique régissant une puissante compagnie concessionnaire, comme est actuellement régie par la commission des tramways, la Compagnie des tramways de Montréal. Mais il s'agit, cette fois, du contrôle non seulement du chemin de fer urbain d'une ville, mais de toutes les villes de la province.

La Public Service Corporation rencontrera sur son chemin la M. L. H. & P. Co. (qui possède le privilège de vendre du pouvoir dans un rayon de 100 milles autour de Montréal), d'autant plus qu'elle doit ultérieurement être privée par la nouvelle organisation du contrat du tramway, expirant dans 3 ans. Le tramway acheté de la M. L. H. & P. Co. 33,000 chevaux-vapeur.

Naguère le tramway et la M. L. H. & P. Co. marchaient la main dans la main. Il n'est pas impossible que l'on voie une nouvelle entente entre les deux. La guerre pourrait leur être fatale, leur faire perdre, à tous deux, le gâteau entier; peut-être trouveront-elles sage de se contenter d'un syndicat aurait offert à sir Herbert Holt 8264 pour chacune de ses actions dans la M. L. H. & P. et que le vieux maître de la finance à Montréal aurait fait mine d'accep-

Le nouveau pape était archevêque de Milan et a été fait cardinal en juin 1921 --- Il a 65 ans --- Sa biographie, sa carrière

Rome, 6 (S. P. A.). — Le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, a été proclamé pape, cet avant-midi, en remplacement de Sa Sainteté Benoît XV. Il a pris le nom de Pie XI.

Les milliers de personnes groupées en face de la basilique de Saint-Pierre, pour apercevoir la traînée de fumée annonçant l'élection d'un nouveau pape ou l'incapacité du sacré collège à arriver à une décision, ont poussé un immense cri de joie à 11 h. 33, au moment où un mince filet de fumée blanche s'est élevé de la cheminée de la chapelle Sixtine. On sut alors que l'Eglise catholique avait un souverain pontife.

LES BALDAQUINS S'ABAISSENT

Dès qu'il fut certain que le cardinal Ratti avait obtenu les deux-tiers du vote le cardinal Vannutelli, doyen du sacré collège, s'est rendu auprès du trône de l'élu. Il était accompagné des cardinaux Logue et Bisleti, doyens des cardinaux-prêtres et des cardinaux-diacres respectivement. Conformément à la tradition, le cardinal Vannutelli lui a demandé en latin s'il acceptait son élection au suprême pontificat et le nouveau pape a répondu: "Puisque c'est la volonté de Dieu, je dois obéir."

Alors on a abaissé successivement les baldaquins de pourpre des trônes des cardinaux, sauf celui du nouveau pontife. Cette cérémonie a pour but de démontrer que tout le sacré collège voue obéissance au nouveau chef de l'Eglise. Le cardinal-doyen Vannutelli a ensuite invité le nouveau titulaire de la chaire de saint Pierre quel nom il désirait porter durant les années de son pontificat: "Pie XI", a répondu le cardinal Ratti.

Mgr Sincero, secrétaire du conclave, a vérifié son élection à la papauté.

LA SOUTANE BLANCHE

Les membres du conclave ont ensuite escorté le nouveau pape à l'antichambre de la chapelle Sixtine. Là, il a enlevé son costume de cardinal et a revêtu les habits pontificaux tenus prêts depuis l'ouverture du conclave, c'est-à-dire la soutane blanche, le ceinturon blanc, les bas blancs, les sandales rouges et l'étole rouge brodée d'or. Puis, les cardinaux, le doyen en tête, ont avancé pour rendre leurs premiers hommages à Sa Sainteté Pie XI. Après le baisement des pieds et des mains, le pape leur a donné l'accolade et leur a accordé sa première bénédiction apostolique.

L'anneau du pêcheur lui a été mis au doigt, puis le cortège a quitté la chapelle, passant par la salle ducale et la salle royale, le long des corridors de la salle clémentine, résidence officielle du pontife. Celui-ci, tout le long du parcours, a reçu les hommages du personnel qui a servi durant les quatre jours du conclave.

En même temps, le cardinal Bisleti, doyen des cardinaux-diacres, se rendait, suivi de plusieurs autres princes de l'Eglise, à la galerie centrale de Saint-Pierre, d'où l'élection de tant de papes a été officiellement annoncée au monde, et d'une voix solennelle il a jeté ces paroles à la grande foule muette et attentive: "J'ai le grand plaisir de vous annoncer qu'un pontife a été élu."

Ainsi était confirmée aux nombreux fidèles la nouvelle de l'élection qui avait d'abord été indiquée par le petit filet de fumée blanche provenant du poêle où on avait brûlé les bulletins du dernier scrutin.

Dans l'intervalle, le pape Pie XI, après avoir passé quelques moments dans la salle clémentine, s'était dirigé vers Saint-Pierre, accompagné des membres du sacré collège. Arrivé sur le balcon du portique, à l'intérieur de la basilique, il leva la main et bénit la multitude. Il retourna ensuite au Vatican.

(Voir les autres détails en troisième page)

ter cette offre. Mais ce n'est qu'une rumeur.

Ce qui est plus sûr, c'est que, si la députation manifeste envers le bill de la Public Service Corporation de l'hostilité, il sera retiré pour n'être présenté de nouveau que lorsque les événements politiques auront composé autrement la députation de Québec.

LOUIS DUPIRE.

Bloc-notes

Rude tâche

A peine remis d'une mauvaise grippe, M. Fielding, qui n'est plus jeune, a repris son travail de ministre des finances et se prépare à la prochaine session. Le budget qu'il est en train d'établir pour l'exercice financier 1922-1923 ne sera pas facile à monter. Quand M. Fielding cessa d'être ministre des finances, au temps où M. Laurier quitta le pouvoir, en 1911, la dette nationale était de 833,000,000 et les charges fixes du pays, de 13,000,000. M. Fielding a trouvé une dette de plus de 2 milliards et quart, avec des charges fixes de 130 millions, en sus d'un déficit de 50 à 60 millions par an, pour nos voies ferrées, et des pensions annuelles de 33 millions à verser aux anciens soldats. C'est tout comme si M. Fielding, après avoir été trésorier d'une des moins importantes provinces du Canada, devenait ministre des finances de celui-ci, note un journal de Toronto. En fait M. Fielding aborde une lourde tâche, pour un homme dont la carrière politique est aussi avancée. Il n'en aura jamais connu d'aussi difficile.

Un bon moyen

Les fonctionnaires municipaux de Montréal ont reçu l'avis que leur engagement est désormais susceptible d'être rompu à un jour d'avis. C'est dire que la plupart de ceux qui sont compétents se hâteront de se trouver des emplois à l'extérieur et quitteront l'hôtel de ville. Il est en effet peu de fonctionnaires de valeur qui voudront se contenter d'un régime aussi précaire que celui que la nouvelle administration de Montréal vient d'inaugurer. Dans de pareilles conditions, on se demande ce qui arriverait, par exemple, dans un bureau comme celui de l'hygiène municipale, advenant une nouvelle épidémie d'influenza à Montréal. Car si Montréal peut con-

gérer ses fonctionnaires à un jour d'avis, il reste que ceux-ci peuvent de même quitter le service municipal à aussi bref délai. Voit-on ce qui pourrait résulter de cela, si des médecins, des infirmières et des techniciens du service municipal allaient quitter celui-ci en pleine crise, pour se faire payer ailleurs? Cela désorganiserait tout le service d'hygiène. Mais on paraît s'en moquer assez, à l'hôtel de ville, puisque c'est de ce côté surtout que la nouvelle administration semble vouloir faire ce qu'on appelle des économies, ce qui est simplement de l'imprévoyance presque criminelle.

M. Stewart

Les journaux ont annoncé la semaine dernière que M. Lafontaine, député de Jacques-Cartier, aurait écrit au premier ministre, M. King, lui disant qu'il est prêt à démissionner, si le ministère a besoin de son siège. A ce qu'on peut voir, cette offre de M. Lafontaine est sérieuse; et si le ministère l'acceptait, il aurait un siège tout trouvé, ou loge M. Stewart, le ministre de l'Alberta dans le cabinet King, qui n'a encore pu trouver où se faire élire pour aller ensuite siéger aux Communes. Si M. King allait accepter l'offre de M. Lafontaine, cela pourrait être une bonne affaire pour M. Stewart, encore que, une fois élu dans un comté québécois, il aurait mauvaise grâce de prétendre qu'il représente l'Alberta dans le cabinet; mais cela serait une erreur de tactique de la part du ministère. Il afficherait ainsi l'aveu qu'il ne peut compter, pour accomplir ses projets, que sur la province de Québec et que celle-ci peut tout subir, de sa part, même une diminution de la représentation française aux Communes. Il faut espérer que, dans son intérêt même, le ministère King trouvera un siège à M. Stewart en dehors de la province de Québec. Quant à M. Lafontaine, les gens naïfs diront qu'il préfère peut-être rester procureur du roi, son client depuis longtemps, pour parler comme lui, renoncer à son mandat de député; mais c'est assez difficile à faire croire, car Dieu sait s'il aime à paraître et à parler aux Communes.

G. P.

En page 2 :
M. King et l'information politique, par Léopold Desrosiers

LETTRES AU
"DEVOIR"

Sous ne publions que des lettres, signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'adressent au directeur, de l'enclos, un timbre-poste, et à nous une copie de la lettre, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

Pas de "division"

M. le rédacteur,

Je sollicite un petit espace dans votre journal afin de répondre à un article publié par le Canada du 1er février, dans lequel il parle de "division" dans l'Association des Fermiers-Unis de Québec.

J'ai suivi attentivement les délibérations du congrès des Fermiers-Unis. Les congressistes se sont efforcés de consolider les bases de l'Association. Ils ont séparé la politique du domaine économique. L'action politique a été confiée à un comité indépendant. Ce comité s'occupe de questions politiques. C'est l'association politique à côté de l'association commerciale.

Les congressistes ont émis leur opinion sur cette question.

Je ne puis rester insensible à certaines phrases du journal le Canada qui me font dire que j'aurais désapprouvé la conduite de l'Association relativement à la part qu'elle a prise dans la dernière campagne électorale. J'aurais dit, après cet article, qu'un candidat véritablement fermier, que le mouvement agraire n'était qu'une farce. Ces phrases sont entièrement fausses.

Le même journal fait dire aussi à M. de Courval des paroles qu'il n'a jamais prononcées.

Je ne sais pas où le Canada a pris ses renseignements pour me faire dire ainsi qu'à M. de Courval de paroles faussées, que la Presse du lendemain a répété.

Ces journaux nous feraient justice en retraçant leurs écrits qui ne rendent pas nos propres paroles.

Merci M. le rédacteur.

ANG. BOISCLAIR.

Une influence
éducative

OPINION DE SIR ROBERT BORDEN SUR LA CONFERENCE DE WASHINGTON.

Washington, 6 (S. P. A.). — Le plus grand résultat de la conférence des armements de Washington a été son influence éducative. Elle est l'opinion exprimée par sir Robert Borden, représentant du Canada à la conférence, dans une déclaration à la Presse canadienne, faite hier.

Sir Robert Borden, en commentant les résultats de la conférence, a dit que, même si ces résultats concrets étaient encore plus grands, il les considérerait d'une signification moindre que l'influence éducative que cette conférence doit exercer sur les nations qui y ont pris part.

Le texte de la déclaration de sir Robert se lit comme suit :

"Le fait que j'ai représenté à cette conférence un pays dont la ligne de frontière s'étend sur près de 4,000 milles avec la votre justifierait peut-être mon rôle de ma part, au sujet de ce qui a été accompli."

"Pendant plus d'un siècle cette frontière n'a pas été gardée, ni sur les grands lacs intérieurs ou sur la frontière invisible. Cette paix de cent ans a produit un effet remarquable. Ce n'est pas trop de dire que la population des deux pays se rejouit aujourd'hui (et est excessivement heureuse de n'être pas en état de faire la guerre l'une à l'autre."

"Ainsi, la progrès fait dans le développement de cette conférence peut être d'une importance encore plus vitale qu'il nous semble. A présent, il est hors de doute que des résultats concrets ont été obtenus depuis que nous nous sommes réunis le 12 novembre. C'est un fait remarquable. Même si ces résultats avaient été moins importants, je ferais quand même que cette conférence ait été convoquée, un autre côté si ces résultats pratiques avaient été encore plus grands, je les aurais considérés peut-être d'une signification moins vitale que l'influence éducative qu'une conférence comme celle-ci doit exercer sur les nations qui y ont pris part."

"Bien que nous nous rappelions la décadence et la destruction de la civilisation passée nous sommes aptes à conserver la nôtre. Il serait difficile d'offrir la raison valable à cette civilisation, à moins que les effets désastreux de dévastations de la guerre puissent être évités."

"Avec notre maîtrise remarquable sur les engins de guerre et le manque de domination de l'homme sur ses instincts primitifs et ses passions, la civilisation existante peut faire face à un péril constant et à une destruction plus étendue que dans le passé."

"Afin de conserver le progrès pour lequel nous avons peine douloureusement pendant plusieurs siècles et assurer une plus grande avance sur le sentier de la liberté, de la justice et de l'opportunité, l'humanité doit trouver des moyens plus efficaces par lesquels le droit public sera restauré en sa puissance et la paix du monde conservée."

"Cela ne peut être accompli que par un ou deux moyens. Le premier, actuellement, entièrement inapplicable est l'établissement d'une autorité internationale armée suffisamment pour contrôler l'agression de toutes les nations. L'autre et le seul moyen pratique est d'éduquer l'opinion publique du monde de telle sorte que le gouvernement de chaque Etat sera contraint de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques."

"La paix du monde ne peut être assurée par une proposition qui n'a pas de procédure éducative, à sa base fondamentale. L'habitude des consultations efficaces et continues doit être formée afin que

IL EST FACILE DE
SE BIEN PORTER

Prenez le "Fruit-a-tives", le Merveilleux Médicament à Base de Fruits

805, rue Cartier, à Montréal.

"Je souffrais plusieurs années de dyspepsie et de constipation. Après mes repas, j'avais des gaz, des maux de tête et je ne pouvais dormir. Je maigrissais terriblement. Un ami me conseilla de prendre du "Fruit-a-tives" et en peu de temps mes maux disparurent. Je suis forte et me porte à merveille."

Madame ARTHUR BEAUCHER, 506, la boîte: les 6, 82.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa.

les nations se réunissent autour d'une table de conseil commun pour réaliser et discuter les différents points de vue afin d'obtenir l'harmonie dans la discord et l'accord dans la controverse.

"Cette conférence est une grande leçon pour toutes les nations. La leçon a servi toutes les nations représentées à cette conférence. Depuis le début jusqu'au dernier moment, l'esprit a été aussi admirable que les résultats sont mémorables. Le président des Etats-Unis peut en vérité être félicité du splendide succès qui a couronné sa tentative et sur la porte de cette conférence comme de toute autre conférence semblable peuvent bien être inscrits les mots des Béatitudes: "Bienheureux les pacifiques."

INGÉNIEURS
EN CONGRES

LEUR ASSEMBLEE ANNUELLE A EU LIEU, SAMEDI, 4 FEVRIER, A LA CONFERENCE SUR LE BARRAGE GOUIN, — BANCQUET.

L'assemblée annuelle des anciens élèves de l'Ecole polytechnique a eu lieu samedi. Les officiers élus sont: président, M. Arthur Surveyer, ingénieur civil; vice-présidents, MM. S. Fortin et E. Loignon; secrétaire, M. Adhemar Mailhot. Ont été élus: MM. Arthur Amos, P. A. Bédard, V. Denis, F. de Sévres, F. C. Laberge, A. B. Normandin, A. E. Dubuc, qui demeurent directeurs de l'association pour un nouveau terme, les nouveaux directeurs suivants ont été élus: MM. Paul Emile Mercier, Aimé Cousineau, Gabriel Hurtubise, Bernard Brault et Huet Musseau.

M. Olivier Lefebvre a prononcé dans l'après-midi, une conférence sur un de nos grands réservoirs d'énergie électrique, le barrage Gouin. Le barrage a été construit en 1916 et 1917, au coût de \$1,660,000. Ce barrage crée un réservoir qui a une capacité de 160 milliards de pieds cubes, et une superficie quand le réservoir est plein, de 304 milles carrés. Il donne une régularisation complète de l'eau qui fournit un bassin de 3,650 milles carrés. Ce barrage est du type "section pleine" (gravity section). Il est construit pour résister à une poussée par la glace équivalente à 30,000 livres par pied linéaire, et agissant quand le réservoir est plein. Le barrage a 20 pieds de largeur à la crête et sa plus grande largeur à la base est de 72 pieds. Il est en béton et contient 72,000 verges de maçonnerie. Sa longueur à la crête est de 1,646 pieds dont 850 sont en déversoir. L'eau est tirée du réservoir par 10 vannes de fond. Ces portes sont en acier et contrôlent des ouvertures qui ont 12 pieds de hauteur par 1-2 pieds de largeur.

Le réservoir est en exploitation depuis le 1er janvier 1918. Depuis cette date le débit minimum de la rivière à Shawinigan a été maintenu à 12,000 pieds cubes par seconde. De plus, un volume d'eau assez considérable a été fourni chaque année pour faciliter le flottage du bois. La réserve d'eau a augmenté chaque année, si bien qu'à l'heure actuelle le réservoir est pratiquement plein.

La Commission a dépensé dans l'exécution de ce projet une somme d'environ deux millions et demi. Cette année elle a retiré des bénéfices environ \$215,000.00.

Un banquet a été donné le soir au Cercle universitaire. On y remarquait MM. les ministres Tessier, Lacombé, Perron.

Ce dernier a déclaré que les propositions méchantes qu'on lui avait présentées à l'égard des ingénieurs civils sont absolument exagérées et que au grand jamais, il n'a dit qu'ils fussent gens nuisibles mais que au contraire ils ont rendu d'immenses services à la province.

Il se plaint qu'il y ait trop peu de praticiens parmi les ingénieurs civils. L'ingénieur civil doit joindre au sens théorique, le sens pratique et la connaissance parfaite des conditions financières du pays.

M. Tessier a ensuite parlé des nombreux pouvoirs hydrauliques de la province et des routes construites sous sa direction.

Union catholique

LES ECOLES DE LA CAMPAGNE

M. A.-B. CHARBONNEAU DEMONSTRER LES AVANTAGES REELS DE NOTRE SYSTEME SCOLAIRE. — LE ROLE DE L'INSTITUTrice.

M. A.-B. Charbonneau, inspecteur d'écoles, a parlé des écoles rurales, devant les membres de l'Union catholique, dimanche. Il a fait une étude générale de notre système scolaire et fourni des renseignements fort utiles.

Le conférencier n'a fait qu'effleurer les grandes lignes de son sujet à cause de son ampleur et de sa complexité. Il a débuté par la louange de notre système scolaire en général et plus spécialement de

Politique fédérale

M. King et "information politique"

Sur une réforme qu'il a promise et peut difficilement faire.

Ottawa, 5. — Dans son grand discours de Newmarket, le premier ministre du Canada annonçait entre autres réformes qu'il ne se servirait pas, à l'encontre de ses prédécesseurs, d'une "presse inspirée", mais communiquerait au parlement les nouvelles politiques qui intéressent le pays. Les députés, dit-il, ont droit de recevoir d'abord ces informations. Pour faire suite à ce projet de réforme et la faire passer dans la coutume parlementaire, M. King semble avoir pris à Ottawa des mesures nécessaires.

Cependant cette réforme paraît beaucoup mieux et fait un meilleur effet dans un discours qu'elle n'est possible, bonne et efficace dans la pratique. Et s'il s'agissait de rappeler au premier ministre qu'il est au pouvoir depuis un mois à peine et qu'il vient de violer ou que des personnes de son cabinet ont violé sa promesse, il ne serait peut-être pas difficile d'en trouver des exemples nombreux. Il n'y aurait qu'à consulter, par exemple, une collection du Globe de Toronto pour s'étonner de l'étendue des connaissances que possèdent les rédacteurs de ce journal. Ainsi, peu de temps après l'élection du 6 décembre, alors que le pays s'attendait à la formation d'un ministère strictement libéral, une dépêche annonçait le départ pour l'Ouest de M. Haydon, en même temps que les offres que cet organisateur libéral était chargé de soumettre aux chefs progressistes. On relevait dans la même dépêche beaucoup d'autres indications sur la politique qu'avait l'intention de poursuivre M. Mackenzie King, sur le projet qu'il avait de mettre de côté les influences de Montréal représentées par M. Gouin et M. Mitchell. Et depuis ce temps-là, si l'on veut savoir ce que le gouvernement fait ou ce qu'il se propose de faire, il n'y a qu'à lire le même journal.

Ce serait trop dire que de soutenir que le Globe, journal privilégié, reçoit les confidences de notre premier ministre. Mais, d'un autre côté, il ne serait pas bien intelligent de ne pas le présumer, lorsqu'on y lit certaines informations un peu particulières sur la politique des chemins de fer, sur le tarif ou sur la politique générale du gouvernement. Si le premier ministre lui-même n'en est pas responsable, quel'un de son entourage assez immédiat paraît l'être.

Nous n'avons encore ici qu'à revenir sur la période de pourparlers entre progressistes et libéraux. L'opinion publique avait besoin d'être préparée, instruite, renseignée, le gouvernement avait besoin de faire connaître ses intentions et d'amener un débat sur le projet afin de connaître un peu le sentiment populaire. Il n'est pas encore prouvé que pendant toute cette période les correspondants de nos journaux libéraux ont été prendre des directions au bureau de M. King; mais il est très probable que la chose s'est faite d'une manière ou de l'autre, pour que chaque province et chaque ville puisse recevoir l'information sous la forme et avec les explications qui lui paraissent les plus.

D'abord le secret absolu peut rarement se garder. On prévoit toujours les mouvements du premier ministre, on sait toujours un peu ce qui se passe, on ne voit arriver personne dans la capitale sans se demander ce qu'il y vient faire, ce qu'il y vient chercher, ce qu'il y vient demander. Dans d'autres villes, on peut y aller pour plus d'une raison, mais on vient rarement à Ottawa pour autre chose que pour une fin politique. Par déduction, on arrive presque toujours à connaître le fond de l'histoire. Ensuite, il n'y a rien qui peut se préparer sans que plusieurs intéressés soient mis en cause et ne connaissent le secret. Deux personnes peuvent garder le silence, trois peuvent aussi, mais il s'en trouve toujours une pour échapper intentionnellement un mot dans l'oreille d'un confident. Ainsi les candidats à toutes les positions, s'ils ont une fois le plaisir d'obtenir ce qu'ils désirent, s'arrangent pour laisser transpirer l'heureuse issue de leurs ambitions avant que le gouvernement n'ait signé leur nomination. Aussi, en face de l'armée

nos écoles rurales, de cette "petite école" tant négligée parce qu'ignorée et pourtant si importante puisque les neuf-dixièmes des enfants n'en fréquentent pas d'autres.

Nos écoles rurales, a-t-il dit en substance, loin d'être les dernières de la Confédération, si elles ne sont pas les premières, ne sont pas en fait parvenues à la perfection absolue. Le croire serait d'un orgueil incommensurable. C'est pour quoi le signal de nombreuses faiblesses, des lacunes nombreuses et surtout un manque de collaboration dans l'oeuvre scolaire.

La petite institutrice est trop souvent laissée à elle-même, elle manque d'encouragement; il faudrait que tous les intéressés de l'école, les parents, les commissaires, le curé, le secrétaire s'occupassent plus qu'ils ne le font en général des écoles de leur paroisse.

Le conférencier indique les devoirs d'un chacun et sa part de collaboration à l'école. Il termine en appuyant sur le but ultime de l'école primaire: former des hommes et des femmes capables de remplir, chacun dans sa sphère, ses devoirs d'état.

M. Napoléon Brisebois, professeur à l'Ecole normale de Montréal, appelé à prendre la parole, signale également à l'auditoire, les difficultés principales qui se rencontrent dans l'enseignement primaire, mais reconnaît l'effort qui est fait depuis quelques années pour améliorer la situation scolaire dans notre province.

Le R. P. Papin-Archambault, S.J., termine la séance en donnant de sages conseils sur cette question.

Des milliers de victimes

Londres, 6. — Treize mille personnes sont mortes d'influenza en Angleterre et dans le pays de Galles, vient-on de déclarer ici.

Les ravages exercés par cette épidémie semblent diminuer de plus en plus. On rapporte, par ailleurs, que de nouveaux cas, mais ceux-ci ne sont qu'une forme bénigne de la pneumonie et en général peu dangereuse.

Soirées récréatives

Le cercle de la Mennais de l'A.C.J.C. organise deux soirées récréatives pour les mardi et jeudi, 7 et 9 février prochain. On y jouera le petit drame de Botrel: "Monsieur l'Amoureux" et une comédie en trois actes de M. Antony Mars: "La succession Beauparlant".

Un programme musical a été préparé pour la circonstance par l'orchestre Lefebvre: un numéro de chant sera exécuté par M. Georges Dion, baryton soliste à l'église Saint-Henri de Montréal.

En plus, c'est à la représentation du jeudi soir, 9 février, qu'au-

ra lieu le tirage au sort de la lampe électrique que toutes les personnes de l'Ouest de la ville ont pu voir dans les vitrines de M. Bissonnette, le bijoutier de la rue St-Jacques.

Ces deux soirées auront lieu dans la salle du collège Sainte-Elisabeth, 2198, rue St-Jacques. Les billets sont à 35 sous.

(Communiqué)

Mort du général de Wet

Bloemfontein, Afrique-Sud, 6 (S. P. A.). — Le général Christian de

Wet, commandant-en-chef des troupes boers, en 1899, est mort à sa résidence de Dewetsdorp, vendredi dernier. Il était âgé de 68 ans.

Après avoir pris une part active à la guerre du Transvaal, le général de Wet s'est déclaré chaud partisan de l'autonomie de la colonie de l'Orange et du Transvaal; en 1914, il a mené les troupes de rebelles contre les Anglais et a reçu des blessures au cours des hostilités qui n'ont duré qu'un mois. Fait prisonnier en 1915, le général de Wet a été condamné à six ans d'emprisonnement et à une amende de \$10,000; il a été relâché, six mois après.

Pour Annoncer la
Vente de Février

D'un intérêt tout spécial aux jeunes gens devant meubler un foyer ce printemps

Pour les centaines de jeunes gens qui durent attendre après le 1er février pour se trouver un logis et qui par conséquent ne purent profiter des réductions de notre vente de janvier, la Maison N.-G. Valiquette accordera tous les avantages de la Vente de Janvier aux acheteurs de Février. Toutes nos réductions de meubles: Tapis, Rideaux, Papiers-Muraux, etc., avec avantage de pouvoir emmagasiner vos achats gratuitement jusqu'au 15 juin.

EXTRA Pendant Février resteront aussi en force les prix de notre annonce spéciale de janvier:

CE QU'IL EN COUTE

Au Jeune Homme Ayant \$1,500.00 Par An de Revenus pour Meubler sa Maison

Il est des milliers de jeunes gens qui se demandent CE QU'IL EN COUTE AUJOURD'HUI pour meubler un Foyer. Etes-vous un de ceux-là? Cette réclame fut faite spécialement pour résoudre cette question au profit du jeune homme ayant un salaire d'à peu près \$1,500.00 par an.

Ce genre d'information vous permettra de discuter d'une question fort importante avec LA PLUS GENTILLE JEUNE FILLE AU MONDE. Et quand vous en aurez décidé apportez la liste ci-dessous et voyez vous-même ces effets à nos Salles de Vente. Chaque article mentionné ci-dessous est tout à fait réel et absolument garanti.

SA SALLE A MANGER

Comprend un très joli ameublement style Reine Anne en noyer fini mat, 9 morceaux. LE BUFFET 50 pouces de long avec ou sans miroir. CABINET A ARGENTERIE 36 pouces de largeur, 60 de hauteur avec deux portes. TABLE RONDE à extension, 45 pouces de diamètre. CINQ CHAISES et UN FAUTEUIL, avec sièges recouverts en cuir brun. Les 9 morceaux

\$165.00

VERITABLE CARPETTE WILTON, 3 x 3 3/4 verges. Prix

\$ 39.60

GARNITURE COMPLETE POUR UNE FENETRE. Rideaux brise-bise en dentelle ou en marquise. Pôles en cuivre complète avec anneaux

\$ 6.75

SA CHAMBRE A COUCHER

Comprend un ameublement de six morceaux en noyer ou en acajou. Le Bureau, 40 de largeur avec miroir 28 x 24. Le Chiffonnier à cinq tiroirs et deux rabais, 30 pouces de largeur, 49 pouces de hauteur. TABLE DE TOILETTE "SEMI VANITY" à triples miroirs, 36 pouces de largeur, LIT DOUBLE, 4 pieds, 6 pouces. Banc pour table de Toilette et Berceau avec siège en jonc. Prix

\$189.00

SOMMIER HERCULES pour le lit avec cadre en acier. Prix

\$ 8.80

MATELAS EN FEUTRE recouvert de beau couil bleu. Prix

\$ 8.75

CARPETTE WILTON 3 x 3. Votre choix de dessin. Prix

\$ 35.60

GARNITURE D'UNE FENETRE COMPLETE. Rideaux brise-bise en dentelle ou en marquise avec pôles en cuivre, anneaux, etc. Prix

\$ 5.50

SON VIVROIR

Notre suggestion serait d'un de nos nouveaux ameublements Divanettes cannes, comprenant le SOFA DIVANETTE recouvert en velours Mulberry. Cadres fini noyer, 60 pouces de longueur, s'ouvrant en un lit double quand nécessaire, FAUTEUIL et BERCEUSE. Les 3 morceaux

\$135.00

TABLE DE VIVROIR, 42 x 24, fini noyer mat. Prix

\$ 25.00

GARNITURE COMPLETE POUR UNE FENETRE. Comprendant draperies en cretonne ombrée. Rideaux brise-bise en dentelle ou en marquise. Pôles en cuivre, anneaux, etc. Prix

\$ 18.75

CARPETTE WILTON, 3 x 3 3/4 verges. Votre choix de dessin et de couleurs. Prix

\$ 39.60

SA CUISINE

POELE A GAZ à trois brûleurs. Marque "Gurney Oxford", avec garnitures émaillées blanc. Prix

\$ 25.00

TABLE DE CUISINE, 42 x 30, avec tiroirs. Prix

\$ 3.96

DEUX CHAISES DE CUISINE valant \$2.00. PRELART, la quantité nécessaire pour couvrir un appartement 3 x 4 verges

\$ 4.70

Coût total de l'ameublement de Quatre Pièces

\$713.00

Les marchandises ci-dessus peuvent être examinées à nos Salles de Vente en tout temps. Chacun de ces articles peut être éliminé ou échangé au goût de l'acheteur. Venez cet après-midi ou ce soir, et jugez vous-mêmes de valeurs.

N. G. Valiquette

471-477 ST. CATHERINE EST LE PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 7 février 1922

SAINT ROMUALD, abbé.

Lever du soleil 7 heures 19.
Coucher du soleil, 5 heures 9.
Coucher de la lune, le matin.
Pleine lune, le 11, à 8 heures 23 du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

GENERALEMENT BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum... 25
Minimum... 15
Même date l'an dernier... 25
Même date l'an dernier... 15

BAROMETRE:

8 heures du matin, 29.67; 11 heures, 29.74;
1 heure de l'après-midi, 29.65.

L'élection de Pie XI

Une dépêche de Rome mande que le cardinal Ratti aurait été élu par 38 voix sur 53.

Londres, 6 (S. P. A.). — Une dépêche de Rome à l'agence Central News, reçue cet après-midi, précise que le cardinal Ratti a été élu pape en recevant 38 voix sur 53 au conclave.

UNE SCENE EMOUVANTE

Une scène émouvante s'est passée quand Sa Sainteté Pie XI a paru sur le balcon de Saint-Pierre. Au moment où le Saint-Père donnait sa bénédiction, les troupes alignées en face de la basilique ont présenté les armes, pendant que la foule acclamait le nouveau pontife.

BIOGRAPHIE DE PIE XI

Né à Milan en 1858 -- Créé cardinal le 13 juin 1921 -- Sa mission en Pologne

Pie XI est né en 1857 à Milan. Il a été nommé chanoine de Saint-Ambroise, puis prêtre de la paroisse de Saint-Pierre le 6 mars 1907; protonotaire apostolique surnommé le 28 octobre 1914; préfet de la bibliothèque ambrosienne et en même temps vice-préfet de la Bibliothèque vaticane à Rome en 1912 puis préfet en 1914; chanoine de Saint-Pierre le 18 septembre 1914; visiteur apostolique en Pologne et en Russie en avril 1918; nonce apostolique à Varsovie le 6 juin 1919; élu au Consistoire le 3 juillet 1919 et sacré à Varsovie par Mgr Kakowski le 28 octobre suivant en présence du président de la République; et enfin cardinal le 13 juin 1921. Le nouveau pape Pie XI était depuis quelque temps archevêque de Milan.

LA PROPHÉTIE DES PAPES — CARACTERISTIQUE DU NOUVEAU PAPE — HUIT PAGES SEULEMENT NOUS SEPARERAIENT DE LA FIN DU MONDE

Il serait peut-être intéressant de publier les prophéties apocryphes qui auraient été faites par saint Malachie, archevêque d'Armagh, en Irlande. On place Malachie au rang des plus grands saints dont la vie émergea les fidèles de son époque. Il a, dit-on, accompli de grands miracles et fait plusieurs prophéties, entre autres celle des papes. Saint Bernard nous raconte quelques miracles qu'il aurait accomplis.

Mais la prophétie des papes a été découverte par Arnold de Wyon, un savant bénédictin, en 1590. Elle a pour titre: "La prophétie de la succession des papes depuis Clément II, 1143, jusqu'à la fin du monde."

Et selon saint Malachie, nous serions éloignés de la fin du monde par le règne de huit papes seulement. On se rappelle que les prophéties faites sur les trois derniers papes étaient les suivantes: Léon XIII, lumen in coelo; Pie X, ignis ardens; Benoît XV, religio depopulata. Voici les caractéristiques que donne saint Malachie sur les papes à venir:

1.—Fides intrepida (foi intrépide) pour le pape choisi au présent conclave.

2.—Pastor angelicus (pasteur angélique).

3.—Pastor et nauta (pasteur et pilote).

4.—Flos florum (la fleur des fleurs).

5.—De medietate lunae (de la moitié de la lune).

6.—De labore solis (du travail du soleil).

7.—De gloria olivae (de la gloire de l'olive).

8.—Dernier pape dont la caractéristique n'est pas mentionnée.

"In persecutione extrema Sacrae Ecclesiae, sedebit Petrus Romanus qui pascet oves in multis tribulationibus; quibus transactis civitas septem collis dirigitur et Judex tremendus iudicabit populum."

Traduction:

"A la fin de la persécution de la sainte Eglise Romaine, siégera Petrus Romanus qui fera paître les brebis au milieu de grandes tribulations après lesquelles la ville au sept collines sera détruite et le Juge terrible jugera le peuple."

La prophétie apocryphe de saint Malachie se termine avec cette phrase annonciatrice de la fin de l'existence du monde.

LE COSTUME DU PAPE

Le costume ordinaire du pape se compose d'une soutane blanche, de bas blancs, d'une ceinture de même couleur, terminée par des glands d'or et de mules rouges, brodées d'une croix d'or. Il porte, au doigt annulaire de la main droite, un anneau d'or fermé par une pierre précieuse et, sur la tête, soit une calotte de soie blanche, soit la camauro, coiffure profonde en velours rouge bordé de duvet. Quand il sort, il se couvre d'un grand chapeau en feutre rouge. Dans les audiences solennelles, il revêt un rochet, orné de quelques dentelles et recouvert d'une mosette rouge. Toutes les fois qu'il officie pontificalement, il se sert des ornements épiscopaux; en outre, plusieurs insignes lui appartiennent en propre: ce sont: la tiare, triple couronne qui pare son front; l'anneau du pêcheur, bague dont le chaton représente saint Pierre pêchant, et le fanon, vêtement d'apparat formé de deux semelles superposées et faites d'une étoffe de soie rayée aux trois couleurs, or, blanc et amaranthe; il porte toujours le pallium.

La durée des conclaves

LE PLUS LONG FUT DE 6 MOIS.
LE PLUS COURT FUT DE 2 JOURS.

Rome, 4. — La durée des conclaves depuis Benoît XIV jusqu'à Benoît XV est intéressante. — En voici l'énumération:

Benoît XIV, 5 mois; Clément XIII, 2 mois; Clément XIV, 3 mois; Pie VI, 4 mois; Pie VII, 6 mois; Léon XII, 3 semaines; Pie VIII, 3 semaines; Grégoire XVI, 6 semaines; Pie IX, 3 jours; Léon XII, 2 jours; Pie X, 3 jours; Benoît XV, 6 jours.

EN ROUTE POUR ROME

Rome, 6. — (S.P.A.). — Le cardinal O'Connell, de Boston, à bord du "President Wilson", est en route pour Rome. Il s'attend d'arriver à Naples lundi matin et espère arriver à Rome avant midi, muni d'un sans-fil reçu de lui, hier, par le Collège américain.

Un sans-fil a aussi été reçu de la "Lorraine" mandant que les cardinaux Bégin et Dougherty, de Philadelphie, espèrent arriver à Rome, mercredi.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

quiers allemands déclarent que le montant indiqué dans l'annonce faite au public n'est que nominal, et que le crédit primitif n'excéderait pas cinq millions de marks. Le crédit devra être exclusivement employé, est-il ajouté, à des achats faits aux manufactures participant.

"L'ouverture de crédit", dit M. Herring, "semble indiquer qu'on s'attend à un retour de conditions plus normales en Russie et qu'on reconnaît que le marché russe est vital pour l'avenir économique de l'Allemagne que des risques extraordinaires sont justifiés pour poser la base d'affaires futures."

Le commerce étranger de l'Allemagne pendant le mois de décembre, rapporte M. Herring, indique que ce mois a été le seul favorable en 1921. Les importations se sont élevées à 2 millions de tonnes représentant une valeur de 13 milliards 700 millions de marks papier et les exportations à 1 million 930 millions de marks papier, laissant une balance commerciale de 900 millions de marks papier pour le dernier mois de l'année, bien que la balance en tonnage ait été légèrement défavorable.

Le commerce avec la Russie

Washington, 6. — D'après un rapport fait au département du commerce, aujourd'hui, et émanant de M. Herring, attaché commercial à Berlin, des arrangements ont été faits par un groupe de manufacturiers allemands pour ouvrir un crédit de 100 millions de marks au gouvernement russe des soviets, dans le but de couvrir les achats faits par le département du commerce des soviets.

Le crédit, dit l'attaché commercial, peut être plus tard élevé à 200 millions de marks, mais les ban-

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

AU CERCLE LEON XIII

Un fort groupe de travailleurs assistait à la soirée du Cercle Léon XIII. M. l'abbé E. Hébert, directeur des Œuvres sociales, donnait une conférence sur le chômage. Le conférencier a étudié d'abord les causes du chômage. La première cause du chômage, cause jointaine sans doute, est d'après M. Hébert la grande industrie. La grande industrie a rompu l'équilibre entre la production et la consommation; elle a diminué le nombre des ouvriers en augmentant l'efficacité du machinisme. L'immigration mal conduite est une des causes aussi du chômage actuel; on aurait dû n'emmener ici que des travailleurs de la ferme saine et non d'occasion; notre pays est prêt à recevoir des colons mais il n'est pas prêt à recevoir des ouvriers de l'industrie. La spéculation a aussi attiré vers les villes de nombreux cultivateurs qui dans l'espoir de faire un gain considérable ont vendu leurs terres et sont venus spéculer dans les villes de l'immobilier. Le dépeuplement des campagnes est certainement la cause principale du chômage. Trop de travailleurs de l'industrie. La guerre a été l'occasion d'un bouleversement de notre régime économique. Les fabricants de munitions ont attiré en ville par l'appât du haut salaire et de la vie de luxe un nombre considérable de campagnards qui battent aujourd'hui la rue sans un sou vaillant dans leur gousset. La réquisition des contrats de munitions, de vêtements, de chaussures, etc., à la suite de la fin de la guerre a paralysé l'industrie surmenée pendant 5 ans. L'incertitude du marché est cause que de nombreux industriels ne veulent pas faire de surproduction et ne fabriquent qu'au fur et à mesure de la demande; les banques en resserrant le crédit forcent de nombreux industriels à agir de la sorte. Les fluctuations du change sont aussi cause du peu d'activité du commerce d'exportation. Les pays d'Europe achètent le moins possible de nous.

Les remèdes au chômage: 1. Il faudrait régulariser davantage la production, la mieux répartir afin que les ouvriers aient du travail plus stable. On devrait le moins possible forcer les travailleurs à faire du temps supplémentaire. 2. Patrons et ouvriers devraient se rencontrer plus souvent et discuter amicalement sur les meilleurs moyens de diminuer l'acuité de la crise. Les patrons devraient autant que possible engager leurs capitaux dans l'industrie et l'ouvrier par sa coopération devrait aider les patrons à faire face aux difficultés. 3. On doit le moins possible réduire les salaires. La réduction des salaires est une diminution du pouvoir d'achat des ouvriers et comment les industriels peuvent-ils fabriquer et les marchands vendre s'il y a grève des acheteurs et des consommateurs?

À la prochaine séance du Cercle, M. l'abbé Lacroix parlera du capital, de sa nature, de sa productivité et de son utilité. Les ouvriers en général sont admis à ces séances et tous sont cordialement invités à se venir renseigner.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3 rue Craig-est, réunion régulière du Syndicat des plombiers. Rapport de l'organisateur. Le Syndicat prépare un euchre pour mars. Un comité a été nommé à cet effet et fera rapport. Autres questions importantes.

SYNDICAT DES USINES ANGUS

Le Syndicat catholique des wagonniers, section Angus, s'assemble ce soir, à la salle Tremblay, 1397 Ste-Catherine-est. Le comité exécutif a un rapport de grand intérêt à présenter sur le chômage dans l'industrie de la métallurgie. Tous les ouvriers des usines Angus sont cordialement invités à cette assemblée. La réunion commencera à 8 heures 15.

COOPERATIVE DE LA LACHINE

Ce soir, salle de la C. O. C., assemblée de la Coopérative centrale de Lachine. On prendra les commandes à cette assemblée. Le gérant fera son rapport. Que tous les membres soient présents.

GERCE DE MUN

Demain soir, à 8 heures 15, à la salle Tremblay, 1397 Ste-Catherine-est, assemblée régulière du Cercle de Mun. Le Cercle de Mun se réunira plus à la salle de l'École Baril. Il a choisi la salle Tremblay comme lieu d'assemblée. M. l'abbé E. Hébert donnera la conférence sur le droit de propriété. Tous les ouvriers de l'est de la ville sont invités à cette assemblée.

"LES PETITS OISEAUX" A ST-EDOUARD

Le Cercle Lapierre jouera demain soir, mardi, à la salle de l'Académie St-Paul, angle Beaubien et St-Denis, paroisse St-Edouard, la comédie de haute valeur "Les Petits Oiseaux". Le profit de cette séance ira à la caisse du conseil central des syndicats catholiques pour la réception des délégués au premier congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada qui a lieu à Montréal ce soir. Le rideau sera levé à 8 heures 30. Un programme musical et artistique sera exécuté par les membres du Cercle Lapierre. Billets en vente à porte à prix populaire.

Cent-dix victimes

CENT-DIX VICTIMES. — Un éboulement de neige est tombé sur un train à la gare d'Outremont faisant périr 110 personnes; les blessés sont nombreux.

La dépêche de Ragnano qui communique cette nouvelle dit que les victimes sont en partie des cultivateurs et des ouvriers, ainsi que des employés de chemin de fer qui enlevaient la neige sur la voie ferrée.

DÉLÉGUÉS CHEZ M. TASCHEREAU

LES CHOMEURS VEULENT AVOIR DU TRAVAIL. — DES AMENDEMENTS.

Des délégués de la "Canadian Workmen's Federation of Returned Soldiers and Sailors" se sont présentés, samedi dernier, aux bureaux du gouvernement provincial, à Montréal, et ont eu une assez longue entrevue avec le premier ministre M. Taschereau. Cette démarche était tentée dans le but de décider le gouvernement à prendre de nouveaux moyens de nature à enrayer la crise actuelle du chômage. Le projet de construction immédiate d'un pont sur la côte sud ayant été suggéré, le premier ministre a fait remarquer que la préparation des plans nécessaires prendraient environ douze mois et ne serait donc pas pratique. Il a par contre rappelé que son gouvernement, du moins en ce qui concerne Montréal, avait fait jusqu'ici tout ce qu'il pouvait en vue de venir en aide aux sans-travail, citant, à cet effet, les travaux qui s'effectuaient en ce moment sur le terrain où sera construit l'annexe du palais de justice, travaux qui ne pressent pas et qui, remis à plus tard, auraient très probablement coûté une cinquantaine de mille dollars de moins. Le premier ministre a parlé aussi des travaux actuellement en cours à l'ancienne prison de Montréal et qui procurent du travail aux chômeurs.

Le premier ministre a également reçu, samedi dernier, une délégation de la "Anti-Liquor League of the Province of Quebec" qui a insisté pour que de grands changements soient apportés à la loi des liqueurs. Cette délégation a surtout demandé l'abolition des tavernes et l'interdiction de tout permis de vente d'alcool dans les clubs, salles de danse, cabarets et jardins. La seule concession suggérée par les représentants de la ligue est la vente de la bière à la bouteille, vente qui serait effectuée par un employé salarié sans intérêts financiers.

UN DELAI DE QUATRE MOIS

LA COUR D'APPEL CONFIRME UN JUGEMENT RELATIF A LA CONTESTATION DE CERTAINS DIVIDENDES.

La Cour d'appel composée de trois juges vient de rendre des décisions dans six causes.

La plus intéressante au point de vue du droit est celle de Murray Gardner contre Joseph Besogne.

Ce dernier avait été mis en liquidation et M. Gardner avait été nommé curateur, le 13 octobre 1917. Le 14 novembre suivant, il a contesté la validité d'un dividende émis le 1er juin 1918. Sa contestation a été rejetée par la Cour supérieure parce qu'il n'a pu prouver ses allégations dans les quatre mois qui ont suivi sa nomination.

L'article 887 du Code de procédure civile porte en effet que toute allégation faite en contestation d'un dividende d'une maison en liquidation doit être prouvée dans les quatre mois qui suivent la nomination du curateur. Le juge peut étendre ces délais à quatre autres mois, s'il paraît évident que la maison insolvable est cause des retards.

Dans le cas présent, le délai légal dans lequel le curateur était tenu de prouver ses allégations expirait, le 13 février, 1918. A la demande du curateur, un délai de deux mois a été accordé. Le défendeur s'est opposé à l'octroi de ces deux mois, il a allégué que le juge n'avait pas le droit d'accorder un délai supplémentaire dans l'instance, vu que la demande en avait été faite lorsque les quatre mois étaient expirés. Selon lui, la demande aurait pu être accordée si le curateur l'eût fait avant l'expiration des quatre premiers mois.

La Cour supérieure a donné raison au défendeur et a déclaré que, dans l'occurrence, il y avait prescription. La Cour d'appel a confirmé le jugement de la Cour supérieure.

Bénédiction d'un tableau

Hier avant-midi, avant la grand-messe, à l'église Saint-Louis-de-France, Mgr Gauthier a présidé à la bénédiction d'un tableau, de l'artiste Delfosse, représentant l'arrivée de la sainte Couronne à Paris.

L'allocation de circonstance a été prononcée par le R. P. Baril, dominicain. Le prédicateur a expliqué le fait historique représenté par le tableau. La sainte couronne avait été remise à saint-Louis pour être transportée à Notre-Dame-de-Paris. Elle avait été rapportée à Sens par deux religieux.

Pacifique Canadien

Montréal — Toronto — Hamilton. Les gares sont centrales. La compagnie du Pacifique Canadien offre un service de trains très commodes, sans changement, entre Montréal et Hamilton, Ont., dans les deux directions, tous les jours, sauf le samedi.

(Vers l'ouest)

Quitte Montréal, gare Windsor, à 10.30 p.m.

Arrive à Toronto, gare rue Yonge, à 8.00 a.m.

Arrive à Hamilton, Ont., gare de la T. H. and B. Ry., à 9.55 a.m.

Quitte Hamilton, Ont., gare de la T. H. and B. Ry., à 9.55 a.m.

Quitte Toronto, gare rue Yonge, à 9.45 p.m.

Arrive à Montréal, gare Windsor, à 7.20 a.m.

La gare de la T. H. and B. Ry. à Hamilton est située sur la rue James, près des rues Main et King, des grands magasins, des banques, des théâtres et des hôtels.

La gare de la rue Yonge à Toronto est au cœur de la partie résidentielle de Toronto et à la porte de la haute-ville. Les tramways Yonge passent à la porte.

Les wagons-lits à compartiments qui circulent sur ces trains comportent un buffet qui permet de déjeuner avant d'arriver à destination.

Elle n'est plus du tout la même personne

Mademoiselle St-Jean voudrait que toutes les malades du monde connaissent les merveilleux résultats que lui a donnés le Tanlac.

Elle ne savait plus ce que c'était que de faire un repas sans souffrir. Elle croyait avoir une maladie de cœur.

"Je ne saurais exprimer comme il conviendrait la joie que j'éprouve d'avoir été remise sur pied et de voir que toutes les malades du monde connaissent les résultats merveilleux que le Tanlac m'a donnés," déclare Mademoiselle Irène Saint-Jean, 298 rue Maisonneuve, à Montréal.

"Pendant une année toute entière il me fut impossible de manger quelque chose sans souffrir le martyre par la suite. Parfois j'avais de telles palpitations de cœur que je croyais en devenir folle. Je croyais avoir une maladie de cœur, mais je sais aujourd'hui que la mauvaise digestion était la seule cause des douleurs qui me donnaient des angoisses.

"La façon dont le Tanlac m'a débarrassée des maux atroces dont je souffrais est tout simplement merveilleuse. A tous les points de vue je me sens devenue une toute autre personne. J'ai un appétit superbe et ma digestion est parfaite. J'ai un bon sommeil calme et réparateur et je m'éveille le matin fraîche et reposée.

"Le Tanlac est en vente chez tous les principaux pharmaciens et marchands généraux.

NOUVELLE OFFRE DE MINISTÈRE

M. DE NICOLA EST APPELÉ À FORMER UN CABINET EN ITALIE.

Rome, 4. (S.P.A.) — Le roi a invité M. Enrico de Nicola, président de la Chambre des députés, à former un nouveau ministère. Cette offre a été faite, hier, à l'issue des nombreuses entrevues que le monarque a eues avec les hommes politiques. Il est probable cependant que la crise ministérielle va durer huit ou dix jours, car M. de Nicola ne semble pas vouloir accepter. Il a déjà, dans le passé, refusé plusieurs fois semblable tâche. Il hésite devant la pression des groupes majoritaires de la Chambre.

Hier, le roi a reçu l'ancien premier ministre Bonomi. Aujourd'hui il a invité les anciens premiers ministres Giolitti, Orlando, Nitti et Sonnino à venir le voir au Quirinal.

Mort de M. l'abbé Charbonneau

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Théodore Charbonneau, vicaire en la paroisse de Saint-Clement-de-Viauville, décédé, hier après-midi, vers 5 heures, à l'âge de 44 ans.

Le défunt a été exposé en chapelle ardente au presbytère de Saint-Clement-de-Viauville. La translation des restes à l'église paroissiale aura lieu après-midi, à 4 heures. Les funérailles auront lieu le lendemain, à 9 h. 30 a.m.

M. l'abbé Charbonneau était le fils de feu Edmond Charbonneau de Lachenaie. Il laisse pour pleurer sa perte Mme Vve Edmond Charbonneau, sa mère; deux frères, MM. Rodolphe et Alfred Charbonneau et leurs sœurs, Mmes Arthur Champagne et Georges Desrochers. Le défunt était le cousin de sœur Amarine, supérieure de l'hôpital des incurables.

M. l'abbé Charbonneau avait fait ses études au collège de Montréal. Il avait célébré son 44e anniversaire, hier.

Obsèques de Mlle Corinne Allard

OBSEQUES DE Mlle CORINNE ALLARD.

Saint-Remi, 6 (D.N.C.) — Les funérailles de Mlle Corinne Allard, sœur de MM les abbés Raoul et Aurèle Allard, p.s.s., ont eu lieu, jeudi dernier, la levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Urquie, p.s.s., directeur du grand séminaire de Montréal.

Le service a été chanté par M. l'abbé A. Mageau, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Raoul et Aurèle Allard, p.s.s., comme diacre et sous-diacre. La chorale de la paroisse a chanté la Messe des Morts de Perosi.

On remarquait au choeur MM. les abbés R. Labelle, p.s.s., supérieur de Saint-Sulpice, A. Urquie, p.s.s., directeur du Grand Séminaire, L. M. Lepouton, p.s.s., directeur du Séminaire de Philosophie, H. Robert, p.s.s., Emile Yelle, p.s.s., Amédée Allard, p.s.s. Romain Boulé, le R. P. Laurence, c.s.v., directeur du Collège de Saint-Remi.

Dans l'assistance on remarquait MM. Charles-Hector Allard, son frère, Aurèle Goyer, son cousin, A. Doucet, L. Goyer, A. Sicotte et une foule d'autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Remi.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

Deux mois, \$1.

APRÈS DOUZE SEMAINES

LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON TIENT SES DERNIÈRES SÉANCES.

Washington, 6 (S.P.A.) — A dix heures et demie précises, samedi, la sixième séance générale de la conférence du désarmement s'est ouverte et les délégués s'attendaient à mettre fin à leurs travaux qui ont pris exactement douze semaines. Le programme d'aujourd'hui comporte le parachèvement des affaires de l'orient. On adoptera plusieurs traités déjà approuvés et en préparera le terrain pour la séance finale de lundi, alors que le président Harding clora lui-même cette conférence historique comme il l'a inaugurée personnellement le 12 novembre dernier.

Le traité général sur l'extrême Orient renfermant les quatre points Root et l'entrée libre en Chine a été présenté le premier par le secrétaire Hughes. Le texte du traité se rapproche et est parfois identique à la phraseologie des résolutions préalablement adoptées sur le sujet par la conférence.

À l'appel, nominal, les représentants des neuf puissances ont approuvé le traité sans un seul mot de discussion.

Une déclaration de la Chine demandant qu'on n'aliène aucune partie de son territoire a été prise en note.

Le traité relatif au tarif chinois a alors été présenté par le sénateur Underwood, président du comité de rédaction du traité. La conférence a également donné son approbation à ce traité sans débat.

La résolution recommandant meilleure protection au chemin de fer oriental chinois, adoptée précédemment par les membres du comité sur les affaires d'extrême Orient, a reçu l'approbation formelle de la conférence.

Les communiqués publiés par le comité concernant les 21 demandes japonaises à la Chine, y compris le groupe cinq, ont été lus dans le registre par le secrétaire Hughes.

La Société belge de bienfaisance a tenu, dimanche le 29 janvier, son assemblée générale annuelle, sous la présidence d'honneur de M. John Van Rieckstal, consul de Belgique à Montréal.

À l'occasion de cette réunion, le président de l'œuvre, M. A. du Castel a rendu compte, dans un intéressant rapport de ce qui a été fait depuis la fondation de la société, qui date du 24 juin 1921, époque de l'obtention de sa charte fédérale.

L'œuvre a pour objet unique la charité et la réclame, dans un but de patriotisme social, le concours de toute la colonie belge sans distinction de classes, de langues, d'opinions religieuses ou politiques. Elle a déjà aidé plusieurs de ses compatriotes dans le besoin.

Quelques chiffres donneront un aperçu de ce qui a été fait depuis l'existence de notre société: 9 femmes ont été secourues auxquelles on a avancé \$101, et on a procuré de l'ouvrage à 27 autres. 11 enfants ont été secourus qui ont reçu \$62. 42 hommes ont été secourus par l'œuvre et ont donné \$277.24 et à 63 autres on a procuré du travail. Le total des fonds ainsi avancés depuis environ six mois a été de \$480.24. Nous avons rapatrié 18 hommes, une femme et deux enfants. 880 repas ont été servis et la société a fourni 203 couverts.

La "Société belge de bienfaisance"

La Société belge de bienfaisance a tenu, dimanche le 29 janvier, son assemblée générale annuelle, sous la présidence d'honneur de M. John Van Rieckstal, consul de Belgique à Montréal.

À l'occasion de cette réunion, le président de l'œuvre, M. A. du Castel a rendu compte, dans un intéressant rapport de ce qui a été fait depuis la fondation de la société, qui date du 24 juin 1921, époque de l'obtention de sa charte fédérale.

L'œuvre a pour objet unique la charité et la réclame, dans un but de patriotisme social, le concours de toute la colonie belge sans distinction de classes, de langues, d'opinions religieuses ou politiques. Elle a déjà aidé plusieurs de ses compatriotes dans le besoin.

Quelques chiffres donneront un aperçu de ce qui a été fait depuis l'existence de notre société: 9 femmes ont été secourues auxquelles on a avancé \$101, et on a procuré de l'ouvrage à 27 autres. 11 enfants ont été secourus qui ont reçu \$62. 42 hommes ont été secourus par l'œuvre et ont donné \$277.24 et à 63 autres on a procuré du travail. Le total des fonds ainsi avancés depuis environ six mois a été de \$480.24. Nous avons rapatrié 18 hommes, une femme et deux enfants. 880 repas ont été servis et la société a fourni 203 couverts.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le feuilleton du jour est encore chargé, car les échevins ne se gênent pas pour retarder indéfiniment ce qui les embarrasse à résoudre sérieusement.

Les communications échevinales qui ont tenu des réunions, ces semaines-ci, feront leurs recommandations au conseil, car la se borne leur rôle, elles ne peuvent rien décider par elles-mêmes.

Au nombre des motions les plus intéressantes déposées sur la table, on relève celle de MM. Carmel et Bédard sur la taxe spéciale des pavages. La motion change du tout au tout le mode établi par l'administration Décaray; elle prescrit que les nouveaux pavages et les entrées de pavages actuels soient portés au compte de tous les propriétaires de la ville qui bénéficient de pavages devant leurs immeubles. Sous le régime actuel, les pavages permanents sont payés par les propriétaires riverains seulement, alors qu'eux-mêmes ont contribué dans le passé au pavage des autres rues de la ville.

Les échevins en viendront à une décision, lundi, afin de rétablir un peu plus de justice dans le paiement des pavages et de leur entretien.

Autre séance du conseil

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Le conseil municipal se réunit, lundi après-midi, en séance régulière, pour s'occuper d'affaires de routine. Plusieurs règlements attendent depuis quelques semaines la discussion obligatoire avant leur adoption ou leur rejet; des motions seront aussi débattues ainsi que des rapports du comité exécutif.

Funérailles de Mlle Georgette Ashby

Lachine, 6 (D.N.C.) — Les funérailles de Mlle Georgette Ashby, enfant du notaire J.-S.-A. Ashby, de Lachine et de Mlle de Jacques-Cartier, ont eu lieu mardi de cette semaine le 31 janvier dernier, en l'église de Lachine.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Thérin, curé de Lachine, qui a aussi célébré le service assisté de M. l'abbé Wilfrid Fernet, aumônier du couvent des sœurs Ste-Anne de Lachine et de R. P. Ste-Marie des RR. PP. Saint-Sacrement comme diacre et sous-diacre.

Le service eut lieu à 9.30 heures, le chant a été exécuté par la chorale de Lachine, sous la direction de M. Benoit Verdick, maître de chapelle, qui a exécuté une messe en parties. À la fin du service l'Adieu de Schubert a été chanté.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. le notaire J.-S.-A. Ashby, et son oncle Félix P. Ashby, cultivateur de Ste-Marie du Monnoir, son grand-père, P.-Z. Ste-Marie.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ÉLOGES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES À LOUER : — 15 sous (jusqu'à 20 mots) 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC. : À LOUER : — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

À VENDRE : — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, TARIF sur demande.

AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne avec les frais d'impression.

MAISONS, DÉCEDES : — 50 sous par insertion.

CHAMBRES À LOUER : — 25 sous.

PERDU : — 25 sous.

MAISONS, MAGASINS, ETC. : — 25 sous.

À VENDRE : — 25 sous.

EDUCATION

L'anglais enseigné par la poste

25e leçon

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.

Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Étude II et III.

Écrire pour détails

Mlle BLANCHE FISHER, Dept. 70, 1264 av. Lexington, New-York, N. Y.

SITUATIONS VACANTES

On demande quelques ouvriers experts ou apprentis pouvant s'intéresser financièrement dans une industrie en forte expansion. Besoin aussi de quelques voyageurs sérieux. Inutile de se présenter. Écrivez 350, 6ème avenue, Rosemont.

Une dame moyen âge demande une position comme ménagère dans un presbytère ou cuisinière dans une communauté. Fournir des références.

S'adresser à 2823, St-Hubert.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés. Écrivez 2823, St-Hubert.

SERRURIERS

E. TELLIER

serrurier-armurier, 265 Dorchester Est, au coin Ste-Catherine. Spécialité de serrures de grampophones, serrures, clefs, réparations de feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quel que soit votre âge, apprenez le métier de barbier. Nous vous offrons un système payé en apprenant. S'adresser Mlle Barber College, 95 St-Laurent.

A VENDRE

Une collection complète du Devoir quotidien, de 1910 à 1916 inclusivement, non reliée. Écrire à section 21, Le Devoir.

PERDU

Perdue, rue Guy ou Ste-Catherine, ou au théâtre Allen une épingale came blanc sur fond bleu, monture sur or platine, entouré de petits diamants et de quatre perles. Récompense à qui retournera.

OEufs et Volailles

Nous sommes maintenant prêts, avec des sujets de choix, pour vos expositions locales. Demandes des races de poules, canards, oies, dindes, pigeons, faisans, paons, pintades, etc., à 25 sous par couple. Indépendamment de toutes les races, à 10 sous par couple. Extra spécial à 40 sous par couple. Extra spécial à 60 sous par couple. Extra spécial à 80 sous par couple. Extra spécial à 100 sous par couple. Extra spécial à 120 sous par couple. Extra spécial à 140 sous par couple. Extra spécial à 160 sous par couple. Extra spécial à 180 sous par couple. Extra spécial à 200 sous par couple. Extra spécial à 220 sous par couple. Extra spécial à 240 sous par couple. Extra spécial à 260 sous par couple. Extra spécial à 280 sous par couple. Extra spécial à 300 sous par couple. Extra spécial à 320 sous par couple. Extra spécial à 340 sous par couple. Extra spécial à 360 sous par couple. Extra spécial à 380 sous par couple. Extra spécial à 400 sous par couple. Extra spécial à 420 sous par couple. Extra spécial à 440 sous par couple. Extra spécial à 460 sous par couple. Extra spécial à 480 sous par couple. Extra spécial à 500 sous par couple. Extra spécial à 520 sous par couple. Extra spécial à 540 sous par couple. Extra spécial à 560 sous par couple. Extra spécial à 580 sous par couple. Extra spécial à 600 sous par couple. Extra spécial à 620 sous par couple. Extra spécial à 640 sous par couple. Extra spécial à 660 sous par couple. Extra spécial à 680 sous par couple. Extra spécial à 700 sous par couple. Extra spécial à 720 sous par couple. Extra spécial à 740 sous par couple. Extra spécial à 760 sous par couple. Extra spécial à 780 sous par couple. Extra spécial à 800 sous par couple. Extra spécial à 820 sous par couple. Extra spécial à 840 sous par couple. Extra spécial à 860 sous par couple. Extra spécial à 880 sous par couple. Extra spécial à 900 sous par couple. Extra spécial à 920 sous par couple. Extra spécial à 940 sous par couple. Extra spécial à 960 sous par couple. Extra spécial à 980 sous par couple. Extra spécial à 1000 sous par couple. Extra spécial à 1020 sous par couple. Extra spécial à 1040 sous par couple. Extra spécial à 1060 sous par couple. Extra spécial à 1080 sous par couple. Extra spécial à 1100 sous par couple. Extra spécial à 1120 sous par couple. Extra spécial à 1140 sous par couple. Extra spécial à 1160 sous par couple. Extra spécial à 1180 sous par couple. Extra spécial à 1200 sous par couple. Extra spécial à 1220 sous par couple. Extra spécial à 1240 sous par couple. Extra spécial à 1260 sous par couple. Extra spécial à 1280 sous par couple. Extra spécial à 1300 sous par couple. Extra spécial à 1320 sous par couple. Extra spécial à 1340 sous par couple. Extra spécial à 1360 sous par couple. Extra spécial à 1380 sous par couple. Extra spécial à 1400 sous par couple. Extra spécial à 1420 sous par couple. Extra spécial à 1440 sous par couple. Extra spécial à 1460 sous par couple. Extra spécial à 1480 sous par couple. Extra spécial à 1500 sous par couple. Extra spécial à 1520 sous par couple. Extra spécial à 1540 sous par couple. Extra spécial à 1560 sous par couple. Extra spécial à 1580 sous par couple. Extra spécial à 1600 sous par couple. Extra spécial à 1620 sous par couple. Extra spécial à 1640 sous par couple. Extra spécial à 1660 sous par couple. Extra spécial à 1680 sous par couple. Extra spécial à 1700 sous par couple. Extra spécial à 1720 sous par couple. Extra spécial à 1740 sous par couple. Extra spécial à 1760 sous par couple. Extra spécial à 1780 sous par couple. Extra spécial à 1800 sous par couple. Extra spécial à 1820 sous par couple. Extra spécial à 1840 sous par couple. Extra spécial à 1860 sous par couple. Extra spécial à 1880 sous par couple. Extra spécial à 1900 sous par couple. Extra spécial à 1920 sous par couple. Extra spécial à 1940 sous par couple. Extra spécial à 1960 sous par couple. Extra spécial à 1980 sous par couple. Extra spécial à 2000 sous par couple. Extra spécial à 2020 sous par couple. Extra spécial à 2040 sous par couple. Extra spécial à 2060 sous par couple. Extra spécial à 2080 sous par couple. Extra spécial à 2100 sous par couple. Extra spécial à 2120 sous par couple. Extra spécial à 2140 sous par couple. Extra spécial à 2160 sous par couple. Extra spécial à 2180 sous par couple. Extra spécial à 2200 sous par couple. Extra spécial à 2220 sous par couple. Extra spécial à 2240 sous par couple. Extra spécial à 2260 sous par couple. Extra spécial à 2280 sous par couple. Extra spécial à 2300 sous par couple. Extra spécial à 2320 sous par couple. Extra spécial à 2340 sous par couple. Extra spécial à 2360 sous par couple. Extra spécial à 2380 sous par couple. Extra spécial à 2400 sous par couple. Extra spécial à 2420 sous par couple. Extra spécial à 2440 sous par couple. Extra spécial à 2460 sous par couple. Extra spécial à 2480 sous par couple. Extra spécial à 2500 sous par couple. Extra spécial à 2520 sous par couple. Extra spécial à 2540 sous par couple. Extra spécial à 2560 sous par couple. Extra spécial à 2580 sous par couple. Extra spécial à 2600 sous par couple. Extra spécial à 2620 sous par couple. Extra spécial à 2640 sous par couple. Extra spécial à 2660 sous par couple. Extra spécial à 2680 sous par couple. Extra spécial à 2700 sous par couple. Extra spécial à 2720 sous par couple. Extra spécial à 2740 sous par couple. Extra spécial à 2760 sous par couple. Extra spécial à 2780 sous par couple. Extra spécial à 2800 sous par couple. Extra spécial à 2820 sous par couple. Extra spécial à 2840 sous par couple. Extra spécial à 2860 sous par couple. Extra spécial à 2880 sous par couple. Extra spécial à 2900 sous par couple. Extra spécial à 2920 sous par couple. Extra spécial à 2940 sous par couple. Extra spécial à 2960 sous par couple. Extra spécial à 2980 sous par couple. Extra spécial à 3000 sous par couple. Extra spécial à 3020 sous par couple. Extra spécial à 3040 sous par couple. Extra spécial à 3060 sous par couple. Extra spécial à 3080 sous par couple. Extra spécial à 3100 sous par couple. Extra spécial à 3120 sous par couple. Extra spécial à



Page du Foyer

Le fauteuil vert

Quand j'entrai cette fois dans le salon de Jeanne, je ne vis plus le fauteuil vert. Et tout de suite, en cherchant des yeux le meilleur siège à prendre, je m'en plaignis. Comment, plus de fauteuil vert? Par exemple! Lui avait-on fait l'affront du grier? Ce serait un sacrilège! Il était trop précieux, ce bon petit fauteuil de velours, bien capitonné, bien moelleux et bas à souhait! C'était un ami de notre fin d'enfance et il berçait encore trop convenablement notre jeunesse pour être déjà mis au rancart! Toujours, si j'entrais la première, je l'accaparaissais. Si c'était Berthe, elle en faisait autant. Georgette, moins égoïste, nous le laissait volontiers. Jeanne aussi, par politesse. Dieu! qu'on était à l'aise et chez soi dans ses bras!

Et me jetant dans un fauteuil en tapisserie à ramages, j'achevai mes doléances. Jeanne se mit à rire. C'était sur le fauteuil vert, caché sous une nouvelle robe, que justement je venais de m'asseoir...

— Et tu prétendras, lui dis-je, que les années passent et que rien ne change! Mais ce n'est pas ce genre de changements que désire Jeanne. Ce sont des changements indéfinis et heureux, des effets de soleil dans des jours nouveaux, et illuminés non pas autant par le véritable soleil que par les événements et les joies du cœur.

— Tout de même, ce petit fauteuil, Jeanne, il a tenu son rôle, dans notre amitié! Et qu'il ait changé de robe m'effraie un peu, me donne comme le pressentiment que nos existences à nous aussi vont se transformer! se détourner de leur voie d'aujourd'hui pour en prendre une autre! Tu ne te maries pas, au moins, Jeanne?

Tiens, te rappelles-tu, un jour de congé, il y a dix ans au moins, j'étais encore dans ce bon fauteuil quand nous avions traité très gravement le sujet mariage? C'était pour le condamner, il est vrai, avec notre brusque et entière sagesse enfantine. Ma cousine venait tout juste d'être élevée à la dignité de dame. Les nouveaux mariés m'ennuyaient. Ils s'embras-

saient devant moi et cela me choquait grandement. Je ne savais pas au juste pourquoi, mais cela me décevait, me paraissait médiocre et stupide. Je l'avais résumé mes impressions, en m'enfonçant de plus en plus dans ce fidèle fauteuil qui était près de la fenêtre et en regardant jouer les petits Juifs criailleurs, déjà trop nombreux, rue Laval! Et nous avions donc condamné le mariage. Je ne savais pas ce que deviendrait ma cousine, mais je croyais que nécessairement elle ferait comme d'autres que j'avais vues entrer en ménage et qui, coquettes et gracieuses avant, devenaient défrisées et indifférentes six mois après. Cela nous scandalisait, nous horrifiait et nous paraissait une raison majeure de ne jamais vouloir faire partie des gens mariés. Mieux valait évidemment rester fille toute sa vie durant que de cesser d'avoir les cheveux bien coiffés et de porter des jolies robes.

Je me calais d'ailleurs dans mon fauteuil. Vis-à-vis moi, il y avait encore ce cabinet à bibelots avec une glace au fond, où je voyais. Et je te regardais: tu avais une fine petite robe d'éolienne bleue. Nous pensions que nous serions d'adorables héroïnes de romans invraisemblables et délicieux!

Aujourd'hui, ma chère Jeanne, je crois tout de même que nous avons fait comme le fauteuil au point de vue des opinions, nous avons changé de couleur! Nous étions bien quand même des petites chrétiennes à quinze ans, mais en révolte contre les conséquences du péché originel, contre aussi la réalité. Nous ne cherchions qu'à nous évader des souffrances et des ennuis, nous voulions des félicités uniquement idéales, irréelles, hautes perchées et dépareillées, ma foi!

Comme ce bon fauteuil, notre robe n'est plus d'une seule couleur d'espérance! et Dieu merci, notre enthousiasme sait encore cependant s'exalter à des pensées de bonheur et de dévouement plus serviables! Ce n'est pas un mal que la vie nous change...

Michelle Le NORMAND.

LA VIE LUI ETAIT UNE SOUFFRANCE

Souffrances de cette femme, jusqu'au jour où elle prit du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Owen Sound, Ont.—"Je souffrais dix ans d'une affection organique féminine, de névralgie et d'indigestion. J'étais faible et je ressentais de telles douleurs que je pouvais à peine me tenir debout. Dès que je balayais un peu, il me fallait me mettre au lit. Je ne pouvais dormir la nuit et je passais la moitié du temps à errer par la maison. Je fis l'essai d'une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je suis aujourd'hui tout à fait guérie. J'estime qu'il n'y a pas un médicament qui soit comparable au Composé Végétal. Vous pouvez publier ma lettre pour ceux que je ne puis attendre sachant ce que je sais." — MME HENRY A. MITCHELL, 17ème avenue, No 1767 Est, Owen Sound, Ont.

Si vous avez un symptôme qui vous inquiète, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lyr., Mass.

mis pour 50 grammes de poudre. La poudre ainsi préparée absorbera l'humidité de la peau sans en boucher les pores.

CENT EXEMPLAIRES!

Il ne reste pas cent exemplaires de la dernière édition d'Autour de la maison. Ceux qui désirent se le procurer feraient bien d'adresser au plus tôt leur commande au Devoir, à l'Action française ou à Michelle Le Normand, 819, rue de St-Vallier, Montréal. L'unité, 55 sous francs. Couleur du temps, 80 sous francs.

Une profession religieuse

AU COUVENT D'HOCHELAGA, SAMEDI QUATORZE NOVICES PRONONCENT LEURS VOEUX TEMPORAIRES, CINQUANTE-HUIT POSTULANTES PRESENTENT L'HABIT DE NOVICE ET VINGT-QUATRE JEUNES FILLES SONT ADMISES COMME POSTULANTES.

Mgr L.A. Dubuc, curé de St-Jean Baptiste, a présidé, samedi matin, la cérémonie de profession religieuse et de prise d'habit, chez les sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie, à Hochelaga, l'abbé Aimé Boileau, chapelain de la communauté, assistait Monseigneur.

Le R. P. Deguire, o.M.I., a donné le sermon de circonstance, clôturant solennellement la retraite qu'il a prêchée durant dix jours. La chapelle était remplie des parents des nouvelles professes et novices et un clergé nombreux assistait au choeur.

Voici les noms des quatorze novices qui ont prononcé leurs vœux temporaires, des cinquante-huit postulantes qui ont pris l'habit de novice et des vingt-quatre jeunes filles qui ont été reçues comme postulantes:

Professes: Mlle Alda Lapierre, (Sœur M.-Jean de la Visitation), de St-Charles, P.Q.; Antoinette Trudel, (Sœur Eloise-Marie), de St-Stanislas, P.Q.; Bernadette Pelletier, (M.-Moïse de Rome), de Mont-Réal-Est, P.Q.; Valentine Primeau, (Pauline-Marie), de St-Louis-de-Gonzague, P.Q.; Flora Lamoureux, (M.-Aimée des Anges), de Rigaud, P.Q.; Maria Préville, (M.-Cécile-Emilie), de St-Jean Chrystostome, P.Q.; Jeanne Dupont, (M.-Marguerite de Carmel), de Sainte-Flore, P.Q.; Antoinette Archambault, (M.-Alphonse de la Croix), de St-Boniface, Man.; Blanche Dussault, (M.-Marie-Claire), de St-Boniface, Man.; Hélène Perusse, (M.-Julie de la Croix), de St-Jean Deschailles, P.Q.; Madeleine Jasnowski, (Marie Donat), de Winnipeg, Man.; Déla Granger, (Victorine-Marie), de St-Jean Baptiste, Man.; Florida Gagné, (Sœur M.-Georges-Edouard), de Saint-Séverin, P.Q.; Alida Desbiens, (Sœur M.-Delphine-Alice), de La Tuque, P.Q.

Novices: Mlle Angela Cafiero, (Sœur M.-Joseph-Teresa), de

GAGNEZ de \$250000 à \$1000000

DEVEVEZ VENDEUR

La crise actuelle sera bientôt suivie d'une reprise très active des affaires. Préparez-vous afin de pouvoir remplir une position payante et agréable. Apprenez l'art de vendre. Etude facile, chez soi, durant ses loisirs. Quelques semaines d'étude feront de vous un professionnel de la vente. Diplôme. Bureau de placement gratuit pour élèves.

Envoyez de suite coupon ci-dessus et recevez circulaire illustrée donnant tous renseignements.

Cie CANADIENNE DES COURS PAR CORRESPONDANCE Ltee
233, avenue Viger MONTREAL

Nom
Adresse
Ville
Dev. :

Brooklyn, N.Y.: Mary J. Doyle, (Sœur M.-Julia-Patricia), de Montréal, P.Q.; Edna Caron, (Sœur Gérard de Marie), de Pain Court, Ont.; Cézarine Thibodeau, (Sœur Cécile-Antoinette), de Pain Court, Ont.; Fleur-Ange Falcon, (Sœur M.-Clair-Honorine), de Montréal, P.Q.; Florence Quesnel, (Sœur M.-Alice-Hélène), de Montréal, P.Q.; Alma Cormier, (Sœur Gertrude de Jésus), de Saint-Sulpice, P.Q.; Alda Allie, (M.-Jean-Léon), de Saint-Norbert, P.Q.; Jeanne Huot, (Sœur Françoise du Carmel), de St-Martin, P.Q.; Lilian Guertin, (M.-Luce de Jésus), de Beloeil, P.Q.; Lucille Le Provost, (Sœur Marie Jude), de Montréal, P.Q.; Eva Mathieu, (Sr. Armand-Marie), de St-Antoine abbé, P.Q.; Cécilia Brady, (Sœur-Rose Ignatia), de Montréal, P.Q.; Régina Choquette, (Sœur Marie Fernand), de La Patrie, P.Q.; Marguerite Allard, (Sœur M.-Louise de Rome), de St-Roch d'Achigan, P.Q.; Isabelle Henri, (Sœur M.-Antoinette-Thérèse), de Casselman, Ont.; Germaine Labrecque, (Sœur M.-Ernest de Jésus), de St-Roch d'Achigan, P.Q.; Marguerite Morin, (Sr. M.-Rita du Sacre-Coeur), de Montréal, P.Q.; Yvonne Bergeron, (Sr. M.-Madeleine de la Croix), de Montréal, P.Q.; Corona Lebrun, (Sœur Lucille-Marie), de Montréal, P.Q.; Yvonne Scotte, (Sœur M.-Louise de Marie), de Boucherville, P.Q.; Corinne Janisse, (Sœur M.-Eulalie de Rome), de Windsor, Ont.; Germaine Gauthier, (Sœur M.-Alfred), de l'Épiphanie, P.Q.; Anna Rite, de l'Épiphanie, P.Q.; Marie-Ange Lemoine, (Sœur M.-Rose-Parmelia), de Ste-Agathe, Man.; Irène King, (Sœur M.-Margaret-Cecilia), de Arnaud, Man.; Yvonne Gobeille, (M.-Anne-Véronique), de Saint-Pierre Joly, Man.; Maria Brault, (M.-Théodore des Anges), de Ste-Martin, P.Q.; Cécile Julien, (Sœur M.-Léon de Marie), de Outremont, P.Q.; Cécile Reid, (Sœur M.-Joseph-Aimé), de Ormstown, P.Q.; Lovanna Brunet, (M.-Roch de la Croix), de St-Louis de Gonzague, P.Q.; Alice Ouellette, (Sœur M.-Jean Alfred), de Lowell, Mass.; Augustine Chauvin, (Sœur Jérôme-Marie), de Windsor, Ont.; Jeanne Briard, (Sœur M.-Jean du Sauveur), de St-Vincent de Paul, P.Q.; Robertine Roch, (Sœur Marie-Rosario), de Joliette, P.Q.; Aline Morin, (Sœur Marcelle de Marie), de Montréal, P.Q.; Rolande Messier, (Sœur M.-Georges-Alphonse), de Viauville, P.Q.; Cécile Audet, (Sœur Marie Philibert), de Montréal, P.Q.; Bernadette Poirier, (Sr. M.-Rose-Eulalie), de Montréal, P.Q.; Léa Gréte, (Sœur M.-Rose-Emma), de St-Christostome, P.Q.; Juliette Gravel, (Sœur Marie de Loyola), de Arthabaska, P.Q.; Marie-Anne Jacques, (Sœur M.-Agnès de St-Esprit), de Garthby, P.Q.; Juliette Martel, (Sœur M.-Jeanne-Antoinette), de St-Julien, P.Q.; Diane Julien, (Sœur M.-Dominique-Marie), de St-Timothee, P.Q.; Claire Deschamps, (M.-Thomas d'Aquin), de Ste-Anne de Bellevue, P.Q.; Jeanne-Allice Quenneville, (Sœur M.-Berchmans de Jésus), de Valleyfield, P.Q.; Gertrude Sauvé, (Sœur M.-Louis-François), de St-Timothee, P.Q.; Marie-Angèle Champagne, (Sœur M.-Marie-Anselme), de Montréal, P.Q.; Emile Nadeau, (M.-Georgianna du Sacre-Coeur), de Québec, P.Q.; Albertine Roy, (Sr. Octave-Marie), de St-Nérée; Bernadette Bérard, (Benoit-Marie), de Sorel, P.Q.; Josephine Burt, (Sœur Miriam-Rose), de Winnipeg, Man.; Adeline Granger, (Sœur Marie Berthe), de St-Jean-Baptiste, Man.; Imelda Dessureau, (Sœur M.-Clément des Anges), de St-Timothee, P.Q.; Cléopâtre Chauvin, (Sr. M.-Marguerite-Thérèse), de Pointe aux Roches, Ont.; Marie-Blanche

Une vente de Riche Satin Duchesse

36 et 38 pouces-La verge 1.65

C'est un achat spécial. Epais satin d'une superbe qualité.

Même à un dollar de plus ce satin serait encore à un prix étonnant.

Beaucoup de noir et marine parmi les autres couleurs:

saxe, mauve, myrte, azur, brun, phoque, prune, copenhagen, vin, vieux rose, rose, nil, turquoise, pêche, chaux et blanc.

Soieries Goodwin

---Au deuxième.

Goodwin's LIMITED

Lemieux, (Sœur Marie Léa), de Coakshire, P.Q.; Amanda Blais, (Sr. Maria Regina), de Notre-Dame de Pont-Main, P.Q.

Postulantes: Mlle Margaret McMillan de Winnipeg, Man.; Marie-Anne Fouchereault, de St-Constant, P.Q.; Emma Perras, de Saint-Constant, P.Q.; Alice Archambault, de Montréal, P.Q.; Jeanne Pauze, de Montréal, P.Q.; Thérèse Viau, de l'Épiphanie, P.Q.; Laurence Ancil, de Sainte-Anne de la Pocatière, P.Q.; Marie-Anne Bourget, de St-Régis, P.Q.; Anna Daniel, de Grand-Pointe, Ont.; Loria Quenneville, de Tilbury, Ont.; Aurèle Bondy, de Tilbury, Ont.; Marguerite Danseur, de Trois-Rivières, P.Q.; Jeanne Pion, de Montréal, P.Q.; Emmanuelle Thériault, de Montréal, P.Q.; Marguerite Gaudin, de Montréal, P.Q.; Lucienne Couty, de St-Gabriel, P.Q.; Dolores Carrière, de Cornwall, Ont.; Marie Olier Fréchette, de No-

tre-Dame de Charny, P.Q.; Albertine Bergeron, de St-Narcisse, P.Q.; Clara Deniger, de St-Louis de Gonzague, P.Q.; Léontine Trépanier, de St-André de la Sasse, P.Q.; Rose-Alma Sauvé, de St-Timothee, P.Q.; Marie-Alice Desbiens, de La Tuque, P.Q.

PETIT CARNET

PELLETIER-VAUGEOIS

A St-Jovite, P.Q., le 21 février prochain, aura lieu le mariage de M. Albert Pelletier, notaire, de St-Jovite, fils de M. et Mme Louis Pelletier, de Lévis, avec Mlle Marie-Victoire Vaugois, fille de M. et Mme Ferdinand Vaugois, de St-Jovite. Pas de faire-part.

La bonne cuisine

Potage à la farine. — Mettez dans une casserole un morceau de beurre gros comme la moitié d'un œuf; faites-le fondre à feu doux et lorsqu'il est fondu, ajoutez deux bonnes cuillerées de farine, tournez sur le feu jusqu'à ce que la farine devienne bien brune, puis ajoutez un litre d'eau tiède, mais peu à peu et en tournant toujours, salez, poivrez. Préparez des petits croûtons frites dans le beurre ou l'huile, mettez-les dans la soupière et versez le bouillon brun dessus. Servez aussitôt pour que les croûtons ne se ramollissent pas.

Bar saucé aux carpes. — Parez, videz, lavez un bar; faites-le cuire dans un court bouillon composé d'eau salée, un bon verre de vinaigre ou de vin blanc, le tout en assez grande quantité pour que le poisson baigne bien, ajoutez thym, laurier, oignons et carottes coupées en rondelles, un clou de girofle, un bouquet de persil. Faites bouillir trois quarts d'heure, puis mettez doucement le poisson et ne le laissez cuire qu'à petit feu, 15 à 20 minutes au plus. Enlevez le poisson avec précaution lorsque l'eau commence à refroidir, ni trop tôt ni trop tard pour qu'il conserve sa chaleur et servez-le avec la sauce suivante: faites blondir à la casserole 25 grammes de beurre avec une pincée de farine et le remuant, mouillez avec de l'eau du court-bouillon, battez le roux et laissez mijoter près du feu. Dans une autre petite casserole faites bouillir quelques secondes un verre de vinaigre, ajoutez aussitôt une poignée de capres, échalotes, deux cornichons hachés; passez la sauce sur le poisson et mettez le persil, cerfeuil, estragon hachés à revenir dans un peu de beurre pour lier la sauce.

Fricandeau à l'oseille. — Prenez un morceau de rouelle de veau que vous piquez à la surface de petits lardons très fins. Mettez dans une casserole une ou deux carottes coupées en morceaux, des oignons, un bouquet de persil, thym et laurier, un clou de girofle. Placez-y le fricandeau et mettez un demi-verre de bouillon, sel et poivre. Pendant la cuisson, arrosez souvent le morceau de viande qui doit prendre une jolie couleur.

Au bout de deux heures et demie le fricandeau sera cuit; versez la sauce dans une petite casserole pour la faire réduire, puis en arrosez le fricandeau placé sur une farce d'oseille ou sur de la chicorée au jus. Pour trois ou quatre personnes prenez 5 ou 6 poignées d'oseille, épluchez en enlevant les queues, lavez-la bien, puis mettez-la dans une casserole ou un poêlon pour qu'elle fonde; lorsqu'elle est à moitié fondue, ajoutez gros comme un œuf de beurre et laissez encore sur le feu; enfin lorsqu'elle est en purée, retirez-la du feu, ajoutez un jaune d'œuf que vous délayez avec un peu de lait. Remuez en versant dans l'oseille pour que la liaison soit bien mélangée et ajoutez sel et poivre.

Croquettes de pommes de terre. — Faites une purée de pommes de terre, ajoutez persil et oignons hachés fin, un œuf entier (ou deux selon la grosseur du plat). Mélangez bien le tout et formez des boulettes que vous trempez dans du blanc d'œuf et que vous mettez à frire dans une friture chaude. Servez ces boulettes garnies de persil frit. A défaut de blanc d'œuf, roulez-les dans de la farine.

Tot-fait. — Mettez dans une casserole 3 jaunes d'œuf que vous mélangez avec 60 grammes de farine; ajoutez ensuite en remuant doucement un quart de litre de lait, 125 grammes de sucre, un peu de vanille ou le reste d'un citron. Battez en neige très ferme les 3 blancs d'œufs et mêlez bien à la bouillie. Beurrez ensuite un moule ou un plat creux, versez-y la bouillie et mettez à four très chaud. Saupoudrez de sucre et servez de suite.

Il faut 20 à 25 minutes de cuisson.

Note. — Une livre équivaut à 500 grammes.

Vous ne cherchez dans les annonces? Le Devoir n'est pas votre affaire. Vous voulez trouver de quoi lire? Lisez Le Devoir. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

L'ERREUR DE GERTRUDE

Par CHARLES PERRONNET

Quelle donc l'aimait plus que ta petite maman? Je baise ton joli front et tes joues roses. Pourquoi que tu ne sois pas trop hâlée par le terrible soleil du Maroc?...

Linette Aubert.

Gertrude replia pensivement ces pages, où le plaisant se mêlait au sévère. D'une plume insouciance et d'un esprit léger, Mme Aubert effleurait la plus grave des questions: position anormale de Jacques, menaces de ruine, incertitudes de l'avenir... tout se trouvait situé au même plan que le retour des hiron-

nelles et la gaze lamée d'or ou d'argent.

— Pauvre maman! je ne la vois guère mendier son pain, comme elle dit; encore moins le gagner... Quant à Jacques qui commence à prendre goût à son travail, à entrevoir une situation stable et peut-être un heureux mariage, ne se serait-ce pas folie de le rendre à la vie oisive de Paris, où toute carrière lui deviendrait difficile, à cause de l'incognito qu'il désire garder? De tout côté, l'avenir est obscur, inquiétant aussi; qui peut savoir l'issue de ce procès?...

La jeune fille fut tirée de ses réflexions par l'appel de l'infirmière de son service. Elle était seule dans la salle, ses compagnes étant sor-

ties une à une.

— Mademoiselle, si vous voulez venir, le Père vient d'arriver, c'est Mlle Mauriel qui m'envoie.

— C'est bien, je vous suis, prévenez aussi Mme de Mortal.

Gertrude regagna l'hôpital, le Père Franciscaïn s'y trouvait, penché sur le malade qui semblait le reconnaître.

— Il a toute sa lucidité en ce moment, je vais en profiter pour l'administrer. Pauvre petit enfant, il s'en va tout droit vers le bon Dieu, car il fait vaillamment son sacrifice.

L'infirmière-major arriva et le prêtre commença son office. Un grand silence régna sous la tente, et les bruits du dehors n'arrivaient qu'affaiblis. Muets, un peu émus aussi, les autres malades assistaient à ces apprêts du grand départ d'un des leurs.

C'était vrai il allait mourir le jeune soldat Perrin, et toute la misère de ce monde était finie pour lui. Agenouillée au pied du lit, suivant du regard ces cérémonies d'une si haute signification, écoutant les paroles rédemptrices, Gertrude se disait que la vie est bien courte après tout, et que c'est folie de tant s'agiter et s'inquiéter. Longue ou brève,

si elle est misérable, elle aboutit inévitablement à cette couche funèbre qui est la porte de l'éternité.

Alors, pourquoi tant chercher le bonheur, la richesse, le succès?... Les jours passent si vite! L'important n'est-il pas d'exécuter sa tâche, d'être jusqu'au bout fidèle au devoir et de glorifier dans son humble mesure le Père céleste qui nous a créés et qui nous attend?

II

On était au temps de Pâques et toute la gloire printanière éclatait dans le parc de Chanteraine.

Sans doute, le ciel d'azur pâle disait que l'hiver s'éloignait à peine, les montagnes voisines étaient encore toutes blanches de neige au sommet, cependant, au souffle tiède d'avril finissant, toute la plaine avait fleuri, les bois se paraient d'une tendre verdure.

Les talus en pentes s'élevaient de pâquerettes et de coucous, la subtile odeur des violettes flottait dans l'air, où tournoyaient les pétales blancs des cerisiers, les pétales roses des pêchers que le moindre coup de vent déflourait.

Il régnait dans toute la nature cette hâte de vivre et de s'embellir, si délicieuse à voir au printemps. Gerty avait beau commencer de

grand matin, les journées lui paraissaient trop courtes pour en jouir.

La fraîcheur des jardins et des taillis, les douces teintes du ciel et de la terre lui semblaient plus merveilleuses encore, après les mois passés dans la lumière violente du Maroc, de même la tranquillité présente, après les fortes émotions de sa vie d'infirmière.

Là-bas, elle avait vu aussi des champs fleuris de marguerites et d'iris, des branches roses d'amandiers, des genêts dorés, des thuyas, des lentiques, des arganiers; mais la piste sabbatique qui les traversait conduisait au maquis, où l'on entendait de loin la fusillade, les cris des Marocains, les gous-gous signés des femmes arabes.

Ici, au contraire, quel silence et quel doux repos dans ce parc dont Gertrude connaissait tous les recoins, qui avait été le théâtre de ses courses échevelées de petite fille, de ses rêveries d'adolescente et qui offrait encore ses longs sentiers et ses calmes retraites à ses promenades méditatives!

La jeune fille aimait à s'y arrêter le matin, au retour de la messe, quand la maison semblait dormir encore, à s'y attendre le soir quand l'air était si doux que la jeunesse ne se décidait pas à rentrer avant le

second appel de la cloche du souper.

Elle ne s'isolait point toutefois, cherchant, au contraire, à reprendre contact, par de bonnes causeries, avec sa famille.

Les cousines et même les cousins aimaient à "s'accrocher" au bras de Gerty, afin d'arpenter indéfiniment la grande allée de tilleuls.

Jeanne disait ses espoirs de fiancée, sa joie d'avoir été choisie, son désir de bien faire, d'être une excellente femme pour son brave et beau lieutenant.

— C'est gentil de bauser avec toi, petite amie tu ne ris pas comme mes sœurs qui ont toujours l'air de se moquer, et tu comprends tout si bien!

Germaine et Thérèse ne se gênaient pas, il est vrai, pour s'amuser de l'emballement extraordinaire de leur sœur aînée.

— Elle est drôle comme tout, vois-tu; depuis que Georges est arrivé, nous disparaissions à ses yeux, le monde s'écroulerait sans qu'elle s'en doutât. N'est-ce pas extraordinaire d'être folle à ce point d'un monsieur qu'on ne connaissait pas il y a six mois?

— Nous n'y entendons rien, mes petites; si nous en étions là, nous serions sans doute absolument pa-

reilles.

— Pas toi, Gerty, tu penserais toujours aux autres; tu verrais que maman se donne trop de peine, qu'il faudrait l'aider davantage, et se joindre aux promenades de Pierre et d'André quand ils le demandent.

Avec les garçons c'était un autre son de cloche. L'ainée, jeune étudiante en droit, aimait à engager avec sa cousine des discussions passionnées où éclatait une fougue que l'âge devait discipliner.

Pour André, l'élève de rhétorique, il fallait ramener sur terre son esprit un peu rêveur, lui prouver que la meilleure route à suivre afin de devenir un grand homme un jour est encore le chemin battu des bons écoliers.

Ni l'un ni l'autre ne se lassait d'interroger sur son séjour à Casablanca; une petite flamme d'enthousiasme brillait dans leurs yeux en l'écoutant parler des chasseurs alpins qui allaient au feu comme à une fête, et des pauvres typhiques, morts tout aussi glorieusement, bien que leur sort parût moins brillant.

— On verra quand ce sera notre tour, disait André en serrant une poignée de sabre imaginaire, tu seras encore infirmière, n'est-ce pas, cousine? c'est toi qui nous soigneras.

à suivre

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE LA SEMAINE DERNIERE POUR LE BEURRE, LE FROMAGE ET LES OEUFS. — PAS DE CHANGEMENTS DE PRIX.

Les arrivages de beurre à Montréal, la semaine dernière, ont été de 2,472 boîtes, soit une augmentation de 339 colis en comparaison avec la semaine précédente et une diminution de 264 colis en comparaison avec la même semaine l'an dernier. Du premier mai 1921, à date, les arrivages indiquent une augmentation de 39,562 colis, si l'on compare avec la période correspondante 1920-21.

Les arrivages de fromage à Montréal, la semaine dernière, ont été de 2,472 boîtes, soit une augmentation de 339 colis en comparaison avec la semaine précédente et une diminution de 264 colis en comparaison avec la même semaine l'an dernier. Du premier mai 1921, à date, les arrivages indiquent une augmentation de 39,562 colis, si l'on compare avec la période correspondante 1920-21.

Il est arrivé, à Montréal, samedi, 397 caisses d'œufs, comparativement à 1,326 caisses, le même jour la semaine dernière et à 394 caisses, le jour correspondant en 1921. Pour la semaine dernière, les arrivages ont été de 6,186 caisses, comparativement à 6,032 caisses pour la semaine précédente et à 3,149 caisses pour la semaine correspondante l'an dernier. Du premier mai 1921, à date, les arrivages ont été de 532,711 caisses pour la même période 1920-21.

LES PRIX DU GROS

FAIRINE
Nouvelle récolte:
première qualité, le baril \$7.50
2ème qualité, le baril \$7.00
Fortie à boulanger, le baril \$6.80

OEUF
Strictement frais 50s.
Choisis 38s.
No 1 31s.
Craqués 30s.

BEURRE
Pasteurisé 38s.
Premier choix 36s.
Deuxième choix 34s.
En une livre:
Pasteurisé 39s.
Premier choix 37s.
De choix 35s.

FROMAGE
Port 26s.
Doux 20s.
Dit 38s.

SAINDOUX
En sac 16s.
En tôle 15s.
Bloc, 1 livre 17s.

LES VIANDES FUMÉES
Les prix du jambon se sont légèrement abaissés.
Les jambons, de 8 à 12 livres font de 25 à 27s. la livre et les autres plus légers de 24 à 25s. le jambon à déjeuner (bacon) fait de 25 à 26s.

LES POMMES DE TERRE
Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.35 le sac de 80 livres et \$1.50 le sac de 90 livres. Les pommes de terre de Montréal, variétés communes se vendent à \$1 le sac de 80 livres. Prix au magasin il y a une diminution de cinq sous le sac. On offre des pommes de terre rouges de l'île du Prince-Edouard à \$1.25 le sac de 90 livres et \$1.10 le sac de 80 livres.

(Le prix de gros des pommes de terre nous est fourni par la maison A. Lalonde.)

Les recettes de nos chemins de fer
Les recettes brutes du Pacifique-Canadien pour la dernière période de janvier, se sont établies à \$3,502,000, comparativement à \$4,433,000 pour la période correspondante de 1921, soit une diminution de \$931,000 ou de 21 p.c.

Les recettes du Grand-Tronc, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$2,487,740, en comparaison de \$2,923,098 pour la même période en 1921, soit une diminution de \$435,358 ou de 14.8 p.c.

Les recettes brutes des chemins de fer nationaux canadiens, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$1,998,771, soit une diminution de \$803,341 en comparaison avec la période correspondante de 1921.

Les recettes brutes du Grand-Tronc, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$2,487,740, en comparaison de \$2,923,098 pour la même période en 1921, soit une diminution de \$435,358 ou de 14.8 p.c.

Les recettes brutes des chemins de fer nationaux canadiens, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$1,998,771, soit une diminution de \$803,341 en comparaison avec la période correspondante de 1921.

Les recettes brutes du Grand-Tronc, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$2,487,740, en comparaison de \$2,923,098 pour la même période en 1921, soit une diminution de \$435,358 ou de 14.8 p.c.

Les recettes brutes des chemins de fer nationaux canadiens, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$1,998,771, soit une diminution de \$803,341 en comparaison avec la période correspondante de 1921.

Les recettes brutes du Grand-Tronc, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$2,487,740, en comparaison de \$2,923,098 pour la même période en 1921, soit une diminution de \$435,358 ou de 14.8 p.c.

Les recettes brutes des chemins de fer nationaux canadiens, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$1,998,771, soit une diminution de \$803,341 en comparaison avec la période correspondante de 1921.

Les recettes brutes du Grand-Tronc, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$2,487,740, en comparaison de \$2,923,098 pour la même période en 1921, soit une diminution de \$435,358 ou de 14.8 p.c.

Les recettes brutes des chemins de fer nationaux canadiens, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$1,998,771, soit une diminution de \$803,341 en comparaison avec la période correspondante de 1921.

Les recettes brutes du Grand-Tronc, pour les dix derniers jours de janvier ont été de \$2,487,740, en comparaison de \$2,923,098 pour la même période en 1921, soit une diminution de \$435,358 ou de 14.8 p.c.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

Cours moyens à New-York
Londres—livre sterling..... \$4.33
Paris—franc..... 0.0839
Bruxelles—franc..... 0.0804
Genève—franc..... 0.1959
Berlin—mark..... 0.0004
Vienna—couronne..... 0.0003
Rome—lire..... 0.0003

Cours moyens à Montréal
New-York..... 44 1/2
Londres..... 44 1/2
Paris..... 0.0884
Bruxelles..... 0.0849
Genève..... 0.2075
Berlin..... 0.0055
Vienna..... 0.00045
Rome..... 0.0003

Un achat de Ford

Détroit, 6. — Henry Ford vient de se porter acquéreur de la Lincoln Motors, pour une somme de \$8,000,000. Les usines de cette importante compagnie ont été vendues à la suite d'une mise en liquidation.

Dividendes déclarés

Dupuis Frères, Limitée. — Dividende de 2 p.c., pour le trimestre terminé le 31 janvier, sur le stock préférentiel payé. Le dividende est payable le 15 février.

Les "Bucket Shops"

New-York, 6. — Le président du New-York Stock Exchange, M. Cromwell, vient de dénoncer vigoureusement les bucket shops. Il a déclaré que les livres des compagnies soient examinés régulièrement de façon à ce que le public soit protégé autant que possible.

La Laurentide Power Co.

Le rapport annuel de la Laurentide Power Company vient d'être publié. Il interrompt la monotonie de la longue série de rapports annuels des compagnies qui accusent des diminutions de recettes pour le dernier exercice. Pour la deuxième fois, la Laurentide Company rapporte des recettes brutes de plus d'un million de dollars; elles sont exactement de \$1,237,561, comparativement à \$1,040,887 pour l'année précédente. Les recettes nettes ont aussi augmenté dans la proportion des recettes brutes; elles s'établissent à \$570,740, soit 5.43 p.c. des \$10,500,000, de capital-actions de la compagnie; la comparaison s'établit avec \$432,235, ou de 4.12 p.c. de l'année précédente.

L'assemblée annuelle de la compagnie a été convoquée pour le 21 février.

EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Echéance Date, 6 février 1922
1 déc. 1921 98.50 5.12
1 oct. 1921 98.50 5.19
1 mars 1922 100.50 4.97
1 déc. 1922 99.90 5.60
1 nov. 1923 100.00 5.50
1 déc. 1927 101.60 5.18
1 nov. 1933 102.90 5.17
1 déc. 1937 105.00 5.04
1 nov. 1924 99.65 5.63
1 nov. 1934 100.00 5.50

Tableau des cours fournis par L.G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, Notre-Dame, Montréal. Prix sujets à instant.

Exch. Der. Cote Ventes
Ant. Merc. 100 100 100 100 100 100
1922 98.50 98.50 100 100 100 100
1923 98.50 98.50 100 100 100 100
1924 98.50 98.50 100 100 100 100
1925 98.50 98.50 100 100 100 100
1926 98.50 98.50 100 100 100 100
1927 98.50 98.50 100 100 100 100
1928 98.50 98.50 100 100 100 100
1929 98.50 98.50 100 100 100 100
1930 98.50 98.50 100 100 100 100
1931 98.50 98.50 100 100 100 100
1932 98.50 98.50 100 100 100 100
1933 98.50 98.50 100 100 100 100
1934 98.50 98.50 100 100 100 100
1935 98.50 98.50 100 100 100 100
1936 98.50 98.50 100 100 100 100
1937 98.50 98.50 100 100 100 100
1938 98.50 98.50 100 100 100 100
1939 98.50 98.50 100 100 100 100
1940 98.50 98.50 100 100 100 100
1941 98.50 98.50 100 100 100 100
1942 98.50 98.50 100 100 100 100
1943 98.50 98.50 100 100 100 100
1944 98.50 98.50 100 100 100 100
1945 98.50 98.50 100 100 100 100
1946 98.50 98.50 100 100 100 100
1947 98.50 98.50 100 100 100 100
1948 98.50 98.50 100 100 100 100
1949 98.50 98.50 100 100 100 100
1950 98.50 98.50 100 100 100 100
1951 98.50 98.50 100 100 100 100
1952 98.50 98.50 100 100 100 100
1953 98.50 98.50 100 100 100 100
1954 98.50 98.50 100 100 100 100
1955 98.50 98.50 100 100 100 100
1956 98.50 98.50 100 100 100 100
1957 98.50 98.50 100 100 100 100
1958 98.50 98.50 100 100 100 100
1959 98.50 98.50 100 100 100 100
1960 98.50 98.50 100 100 100 100
1961 98.50 98.50 100 100 100 100
1962 98.50 98.50 100 100 100 100
1963 98.50 98.50 100 100 100 100
1964 98.50 98.50 100 100 100 100
1965 98.50 98.50 100 100 100 100
1966 98.50 98.50 100 100 100 100
1967 98.50 98.50 100 100 100 100
1968 98.50 98.50 100 100 100 100
1969 98.50 98.50 100 100 100 100
1970 98.50 98.50 100 100 100 100
1971 98.50 98.50 100 100 100 100
1972 98.50 98.50 100 100 100 100
1973 98.50 98.50 100 100 100 100
1974 98.50 98.50 100 100 100 100
1975 98.50 98.50 100 100 100 100
1976 98.50 98.50 100 100 100 100
1977 98.50 98.50 100 100 100 100
1978 98.50 98.50 100 100 100 100
1979 98.50 98.50 100 100 100 100
1980 98.50 98.50 100 100 100 100
1981 98.50 98.50 100 100 100 100
1982 98.50 98.50 100 100 100 100
1983 98.50 98.50 100 100 100 100
1984 98.50 98.50 100 100 100 100
1985 98.50 98.50 100 100 100 100
1986 98.50 98.50 100 100 100 100
1987 98.50 98.50 100 100 100 100
1988 98.50 98.50 100 100 100 100
1989 98.50 98.50 100 100 100 100
1990 98.50 98.50 100 100 100 100
1991 98.50 98.50 100 100 100 100
1992 98.50 98.50 100 100 100 100
1993 98.50 98.50 100 100 100 100
1994 98.50 98.50 100 100 100 100
1995 98.50 98.50 100 100 100 100
1996 98.50 98.50 100 100 100 100
1997 98.50 98.50 100 100 100 100
1998 98.50 98.50 100 100 100 100
1999 98.50 98.50 100 100 100 100
2000 98.50 98.50 100 100 100 100
2001 98.50 98.50 100 100 100 100
2002 98.50 98.50 100 100 100 100
2003 98.50 98.50 100 100 100 100
2004 98.50 98.50 100 100 100 100
2005 98.50 98.50 100 100 100 100
2006 98.50 98.50 100 100 100 100
2007 98.50 98.50 100 100 100 100
2008 98.50 98.50 100 100 100 100
2009 98.50 98.50 100 100 100 100
2010 98.50 98.50 100 100 100 100
2011 98.50 98.50 100 100 100 100
2012 98.50 98.50 100 100 100 100
2013 98.50 98.50 100 100 100 100
2014 98.50 98.50 100 100 100 100
2015 98.50 98.50 100 100 100 100
2016 98.50 98.50 100 100 100 100
2017 98.50 98.50 100 100 100 100
2018 98.50 98.50 100 100 100 100
2019 98.50 98.50 100 100 100 100
2020 98.50 98.50 100 100 100 100
2021 98.50 98.50 100 100 100 100
2022 98.50 98.50 100 100 100 100

Tableau des cours fournis par L.G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, Notre-Dame, Montréal. Prix sujets à instant.

Exch. Der. Cote Ventes
Ant. Merc. 100 100 100 100 100 100
1922 98.50 98.50 100 100 100 100
1923 98.50 98.50 100 100 100 100
1924 98.50 98.50 100 100 100 100
1925 98.50 98.50 100 100 100 100
1926 98.50 98.50 100 100 100 100
1927 98.50 98.50 100 100 100 100
1928 98.50 98.50 100 100 100 100
1929 98.50 98.50 100 100 100 100
1930 98.50 98.50 100 100 100 100
1931 98.50 98.50 100 100 100 100
1932 98.50 98.50 100 100 100 100
1933 98.50 98.50 100 100 100 100
1934 98.50 98.50 100 100 100 100
1935 98.50 98.50 100 100 100 100
1936 98.50 98.50 100 100 100 100
1937 98.50 98.50 100 100 100 100
1938 98.50 98.50 100 100 100 100
1939 98.50 98.50 100 100 100 100
1940 98.50 98.50 100 100 100 100
1941 98.50 98.50 100 100 100 100
1942 98.50 98.50 100 100 100 100
1943 98.50 98.50 100 100 100 100
1944 98.50 98.50 100 100 100 100
1945 98.50 98.50 100 100 100 100
1946 98.50 98.50 100 100 100 100
1947 98.50 98.50 100 100 100 100
1948 98.50 98.50 100 100 100 100
1949 98.50 98.50 100 100 100 100
1950 98.50 98.50 100 100 100 100
1951 98.50 98.50 100 100 100 100
1952 98.50 98.50 100 100 100 100
1953 98.50 98.50 100 100 100 100
1954 98.50 98.50 100 100 100 100
1955 98.50 98.50 100 100 100 100
1956 98.50 98.50 100 100 100 100
1957 98.50 98.50 100 100 100 100
1958 98.50 98.50 100 100 100 100
1959 98.50 98.50 100 100 100 100
1960 98.50 98.50 100 100 100 100
1961 98.50 98.50 100 100 100 100
1962 98.50 98.50 100 100 100 100
1963 98.50 98.50 100 100 100 100
1964 98.50 98.50 100 100 100 100
1965 98.50 98.50 100 100 100 100
1966 98.50 98.50 100 100 100 100
1967 98.50 98.50 100 100 100 100
1968 98.50 98.50 100 100 100 100
1969 98.50 98.50 100 100 100 100
1970 98.50 98.50 100 100 100 100
1971 98.50 98.50 100 100 100 100
1972 98.50 98.50 100 100 100 100
1973 98.50 98.50 100 100 100 100
1974 98.50 98.50 100 100 100 100
1975 98.50 98.50 100 100 100 100
1976 98.50 98.50 100 100 100 100
1977 98.50 98.50 100 100 100 100
1978 98.50 98.50 100 100 100 100
1979 98.50 98.50 100 100 100 100
1980 98.50 98.50 100 100 100 100
1981 98.50 98.50 100 100 100 100
1982 98.50 98.50 100 100 100 100
1983 98.50 98.50 100 100 100 100
1984 98.50 98.50 100 100 100 100
1985 98.50 98.50 100 100 100 100
1986 98.50 98.50 100 100 100 100
1987 98.50 98.50 100 100 100 100
1988 98.50 98.50 100 100 100 100
1989 98.50 98.50 100 100 100 100
1990 98.50 98.50 100 100 100 100
1991 98.50 98.50 100 100 100 100
1992 98.50 98.50 100 100 100 100
1993 98.50 98.50 100 100 100 100
1994 98.50 98.50 100 100 100 100
1995 98.50 98.50 100 100 100 100
1996 98.50 98.50 100 100 100 100
1997 98.50 98.50 100 100 100 100
1998 98.50 98.50 100 100 100 100
1999 98.50 98.50 100 100 100 100
2000 98.50 98.50 100 100 100 100
2001 98.50 98.50 100 100 100 100
2002 98.50 98.50 100 100 100 100
2003 98.50 98.50 100 100 100 100
2004 98.50 98.50 100 100 100 100
2005 98.50 98.50 100 100 100 100
2006 98.50 98.50 100 100 100 100
2007 98.50 98.50 100 100 100 100
2008 98.50 98.50 100 100 100 100
2009 98.50 98.50 100 100 100 100
2010 98.50 98.50 100 100 100 100
2011 98.50 98.50 100 100 100 100
2012 98.50 98.50 100 100 100 100
2013 98.50 98.50 100 100 100 100
2014 98.50 98.50 100 100 100 100
2015 98.50 98.50 100 100 100 100
2016 98.50 98.50 100 100 100 100
2017 98.50 98.50 100 100 100 100
2018 98.50 98.50 100 100 100 100
2019 98.50 98.50 100 100 100 100
2020 98.50 98.50 100 100 100 100
2021 98.50 98.50 100 100 100 100
2022 98.50 98.50 100 100 100 100

Tableau des cours fournis par L.G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, Notre-Dame, Montréal. Prix sujets à instant.

Exch. Der. Cote Ventes
Ant. Merc. 100 100 100 100 100 100
1922 98.50 98.50 100 100 100 100
1923 98.50 98.50 100 100 100 100
1924 98.50 98.50 100 100 100 100
1925 98.50 98.50 100 100 100 100
1926 98.50 98.50 100 100 100 100
1927 98.50 98.50 100 100 100 100
1928 98.50 98.50 100 100 100 100
1929 98.50 98.50 100 100 100 100
1930 98.50 98.50 100 100 100 100
1931 98.50 98.50 100 100 100 100
1932 98.50 98.50 100 100 100 100
1933 98.50 98.50 100 100 100 100
1934 98.50 98.50 100 100 100 100
1935 98.50 98.50 100 100 100 100
1936 98.50 98.50 100 100 100 100
1937 98.50 98.50 100 100 100 100
1938 98.50 98.50 100 100 100 100
1939 98.50 98.50 100 100 100 100
1940 98.50 98.50 100 100 100 100
1941 98.50 98.50 100 100 100 100
1942 98.50 98.50 100 100 100 100
1943 98.50 98.50 100 100 100 100
1944 98.50 98.50 100 100 100 100
1945 98.50 98.50 100 1

ECHOS POLITIQUES

LES ÉLECTIONS PARTIELLES

LA DATE EN SERA FIXÉE, CETTE SEMAINE. — OU SE PRÉSENTERONT LES MINISTRES?

Ottawa, 6 (S.P.C.). — C'est cette semaine que les dates des deux dernières élections partielles à faire seront arrêtées. L'élection de M. le docteur J.-H. King, ministre des travaux publics dans l'Ontario, aura lieu dit-on, sous le plus court délai possible. Au cas où il serait élu, il lui sera toutefois impossible de prendre possession de son siège à la Chambre des communes pour l'ouverture de la session, laquelle aura lieu le 8 mars prochain.

On ignore encore le nom du comté où M. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, posera sa candidature. Ce serait le désir du gouvernement qu'il reprécise le comté de l'Alberta et on croit, en certains milieux, que la chose serait possible. Dans le cas contraire, M. Stewart se chercherait un siège dans la province de Québec.

On parle aussi, pour cette semaine du choix officiel d'un chef d'opposition. Il est tout probable que ce sera M. Arthur Meighen, mais encore faut-il qu'il soit nommé à ce poste par une conférence régulière.

Sir Robert Borden, qui a représenté le Canada à la conférence sur le désarmement tenue à Washington, serait de retour dans la capitale dans quelques jours.

M. FERGUSON POURSUIT
Brockville, Ont., 5 (S. P. C.). — M. Howard Ferguson, chef du parti conservateur en Ontario, a offert de donner \$100 à une œuvre charitable désignée par toute personne qui lui permettra de poursuivre quiconque est coupable de l'avoir diffamé à Kemptville et aux environs touchant ses affaires personnelles et publiques.

Depuis une couple d'années, a-t-il dit, certaines personnes ont cherché à me discréditer personnellement et politiquement en faisant circuler malicieusement des déclarations fausses au sujet de ma personne et de mes actes publics.

Il mentionne que l'on a dit qu'il possédait d'immenses richesses à la suite de ses services publics comme ministre de la Couronne, qu'il s'est sauvé de la commission d'enquête sur les limites à bois et qu'il a fait beaucoup d'argent en achetant des terres du gouvernement dans le voisinage de North Bay, terres qu'il vend aux touristes américains. M. Ferguson dit que ce sont des calomnies.

M. FIELDING EST MIEUX
Ottawa, 6. — L'état de M. S. Fielding, ministre des finances qui est retenu chez lui par un rhume, s'est beaucoup amélioré. Il sera probablement à son bureau lundi.

IRLANDE

DISCUSSION IMPORTANTE

M. LLOYD GEORGE DISCUTE LA QUESTION IRLANDAISE AVEC SON CABINET. — M. COLLINS CHEZ M. CHURCHILL.

Londres, 6 (S.P.A.). — Michael Collins, premier ministre du gouvernement provisoire, est arrivé à Londres, hier, il a conféré au Colonial Office avec Winston Spencer Churchill, secrétaire pour les colonies et le lord-chancelier, le vicomte Birkenhead.

Plus tard dans la journée, le premier ministre Lloyd George est revenu de Chequers Court dans le but spécial de présider une conférence du comité irlandais du cabinet à Downing Street. Cette conférence, en plus de M. Churchill et de lord Birkenhead, comprenait Austen Chamberlain, sir Hamar Greenwood, sir Gordon Hewart, Michael Collins, Kevin O'Higgins et Eamon J. Duggan.

Arthur Griffith a été mandé à Londres pour prendre part à la discussion du problème de l'Ulster. Aucune déclaration officielle n'a été publiée qui indique la nature de la discussion à l'importante conférence de Downing Street, mais on prétend que le premier ministre est allé d'en arriver à un accord si possible avant la réunion du parlement impérial cette semaine.

A cette réunion les adversaires du traité irlandais profiteraient des difficultés actuelles pour lancer une vigoureuse attaque contre le gouvernement, d'autant plus que les espérances fondées sur l'accord Craig-Collins se sont si soudainement effondrées.

La position est considérée plus grave par le retardement du Ard Fheis, par la grève des chemins de fer en Irlande, parce que tant que tout le mouvement s'ennuie ne sera pas prononcé par le Ard Fheis, sa position sur la division de Valera, on considère que Griffith et Collins seront obligés de céder considérablement sur la question des frontières.

PROREPUBLICAINS

Dublin, 6 (S.P.A.). — Six cents délégués, la plupart jeunes, représentant des organisations s'inscrivent de femmes, ont affirmé de nouveau leur allégeance à la république dans une résolution adoptée, hier. Elles ont aussi demandé aux femmes de n'appuyer aux prochaines élections que des candidats approuvés par la république proclamée en 1916 et leur ont demandé de s'opposer à l'imposition de nouveau le boycott tant que les prisonniers politiques des prisons de l'Ulster n'auront pas été pris en liberté.

LE DÉSARMEMENT

Conférence qui prend fin

LE CONGRES DE WASHINGTON SE TERMINERA AUJOURD'HUI. — LA SIGNATURE DES TRAITES.

Washington, 6 (S.P.A.). — La conférence des armements de Washington se terminera officiellement aujourd'hui par une séance plénière pour la signature des traités et les discours d'adieu du président Harding.

Le président fera sa première apparition à la conférence depuis qu'il a souhaité la bienvenue aux délégués à Washington, le 12 novembre. Le président exposera brièvement la satisfaction qu'il ressent des résultats accomplis et se conviendra que l'expérience a prouvé qu'il était possible de régler les différends au moyen des réunions internationales.

En dépit de la faible somme de travail qu'elle aura à accomplir la séance prendra plusieurs heures. Quatre traités et un supplément à un cinquième seront signés par les délégués à la grande table verte de l'Atlantic Hotel, autour de laquelle toutes les réunions publiques de la conférence ont été tenues. L'aposition des sceaux de cire et tout le travail d'inspection du traité avant la signature sont des tâches d'une telle importance que les délégués disent qu'ils ne sont pas disposés à les remplir à la course.

Deux des traités, celui relatif aux quatre points Root et à la libre entrée et celui du tarif fiscal de la Chine doivent être signés par tous les délégués des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, du Japon, de la France, de l'Italie, de la Chine, de la Belgique, du Portugal et de la Hollande, tandis que les deux autres, celui qui limite l'effectif naval et celui relatif aux sous-marins et aux gaz empoisonnés ne seront signés que par les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Japon, de la France et de l'Italie.

Tous ces pays à part l'Italie signeront aussi l'accord supplémentaire définissant les cadres du traité du Pacifique.

On projette de terminer la signature avant que le président paraisse de sorte qu'il ait devant lui les documents palpables du résultat de la conférence. Il n'y aura pas d'autres discours et aussitôt que M. Harding aura terminé, la conférence s'ouvrira sine die.

La plupart des délégués étrangers se proposent de partir de Washington ce soir ou mardi. Ils ont passé la journée d'hier à rendre des visites d'adieu ou à travailler dans leurs bureaux, à mettre la dernière main à leur travail qui dure depuis plus de douze semaines. Plusieurs déclarations ont été publiées.

A une séance plénière de quatre heures hier, deux autres traités et un demi-douzaine de résolutions supplémentaires ont été finalement approuvés.

Les deux traités formellement acceptés à la séance d'hier ont trait à la Chine, l'un à ses douanes et l'autre à la libre entrée.

Quelques heures après que la séance plénière eut été adjournée, les Japonais et les Chinois se réunirent et apposèrent leur signature au traité par lequel le Chan-Toung sera remis à la Chine.

Toutes les délégations se sont fait entendre à la séance finale qui a réellement mis fin au travail de la conférence et tous les orateurs ont prédit que les négociations de Washington auraient une part considérable dans l'histoire du monde.

Le secrétaire Hughes, au nom des Etats-Unis et M. Arthur J. Balfour, au nom de la Grande-Bretagne, augurèrent une nouvelle ère d'entente internationale et M. Albert Sarraut, pour la France, fit l'éloge de la conférence.

Le secrétaire Hughes, au nom des Etats-Unis et M. Arthur J. Balfour, au nom de la Grande-Bretagne, augurèrent une nouvelle ère d'entente internationale et M. Albert Sarraut, pour la France, fit l'éloge de la conférence.

Tout de suite, M. Boisseau s'est rendu devant M. le magistrat Emile Marin, qui a fixé le cautionnement à \$25,000. M. Boisseau l'a fourni tout de suite et est resté en liberté. L'enquête préliminaire aura lieu le lundi, le 13 février.

A ce que l'on peut voir, l'affaire est l'aboutissant d'une querelle politique prolongée entre MM. Bouchard et Boisseau. Tous deux sont libéraux, mais adversaires de vieille date. De persistantes attaques du Courrier de Saint-Hyacinthe, organe de M. Boisseau, contre l'administration municipale de M. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et qui a eu maintes démenties en justice avec M. Boisseau, au sujet de récentes élections municipales, paraissent avoir déterminé l'affaire de samedi. Le maire Bouchard prétend que M. Boisseau aurait détourné \$9,000 de fonds, au sujet d'une réparation de pont à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, paroisse dont M. Boisseau est secrétaire-trésorier. M. Boisseau a de cette affaire une version toute autre, qu'il exposera devant les tribunaux.

Samedi matin, comme on avait répandu le bruit de l'arrestation imminente de M. Boisseau à la demande de M. Damien Bouchard, plusieurs personnes se présenteront à l'étude de M. Boisseau pour réclamer l'argent qu'elles avaient placé chez lui. Toutes celles qui présenteront des récriminations en bonne et due forme touchèrent immédiatement leur dû. Plus de \$20,000 ont été ainsi remboursés dans le cours de la matinée.

Le français à Toronto

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CETTE VILLE REFUSE LA PERMISSION D'ENSEIGNER NOTRE LANGUE DANS DES COURS SUPPLEMENTAIRES. — AVANTAGE SOCIAL ET ECONOMIQUE DU FRANÇAIS.

Toronto, 6. — Le Toronto Star du 3 février publie une nouvelle intéressante, que nous résumons, relativement à l'enseignement du français dans les écoles primaires de Toronto. Jeudi soir à Toronto par un vote de 9 contre 7 la Commission scolaire de la capitale ontarienne a refusé de permettre à l'école Brown de continuer à donner un cours supplémentaire de français en vingt leçons aux 72 élèves qui fréquentent cette institution. Le débat sur cette question a été très acrimonieux. Les commissaires se sont divisés presque par moitié. Les uns voulant la renouvellement du permis tandis que les autres étaient en faveur du refus.

Le commissaire Berlès a été particulièrement sarcastique. Il a insisté que les parents des élèves de l'école Brown feraient mieux de bien nourrir leurs enfants. Mme Groves lui a répondu du tac au tac. Le commissaire McGlelland a pris la défense de l'école Brown.

Il a déclaré que même si la motion proposée était battue cela ne voudrait pas dire que les élèves de l'école Brown n'apprendraient plus le français parce qu'un élément considérable de la population est en faveur de l'enseignement du français à Toronto.

La salle des délibérations de la commission scolaire était littéralement remplie de parents et de personnes intéressées à l'enseignement du français dans la capitale ontarienne. Dès 8 heures, la pièce était envahie et il ne restait plus une place libre. On a même été forcé de fermer les portes.

M. Adam Ballantyne qui représentait les contribuables de College Heights a exposé la situation aux commissaires. Il a déclaré que l'opinion publique voulait que les écoles ne servent pas seulement durant quatre ou cinq heures mais qu'elles puissent aussi être employées après les heures réglementaires.

M. Ballantyne a ajouté que le français était la langue seconde la plus importante pour les Anglais après leur langue maternelle. Il a fait remarquer que des députés et des ministres étaient forcés d'apprendre le français lorsqu'ils arrivent à Ottawa. Le français, a-t-il dit aussi, est la langue diplomatique par excellence. Le commerce demande aussi la connaissance du français. Si la commission scolaire a dit M. Ballantyne ne consent pas à mettre du français dans son programme officiel pourquoi refuser à un groupe de parents la permission de se cotiser pour faire apprendre cette langue à leurs enfants?

Le commissaire McGlelland a en suite donné d'autres explications. Il s'agit surtout, dit-il, d'améliorer l'éducation des enfants. Le permis d'enseigner le français a été obtenu de façon régulière. Il a cité l'inspecteur en chef Cowley qui a déclaré qu'il est avantageux aux enfants d'apprendre plus d'une langue. Le principal Thompson désire aussi que les élèves apprennent le français.

Le commissaire Wanless s'est opposé à la classe du français. Il prétend que ce serait créer un danger pour l'anglais et amener peut-être la solidarité du système scolaire. Il y a trop de matières à apprendre. Les enfants ne font qu'effleurer les matières.

Revenant à la charge, M. Berlès a soutenu qu'il n'y avait pas plus de motif d'enseigner le français à l'école Brown que d'enseigner le polonais ou l'hébreu à l'école de la rue York.

Le commissaire Edmunds a fait un bel éloge de la langue française.

UN REGIME NEFASTE

LE SENATEUR LEVY CRITIQUE LA JOURNÉE DE HUIT HEURES.

Londres, 6 (S.P.C.). — Le sénateur Raphaël Levy écrit dans la Revue des Deux Mondes des choses plus ou moins consolantes sur la loi de huit heures réglementaires, adoptée en France au mois d'avril, 1919.

"Elle a fait hausser le coût de la vie et rendu plus difficile la solution des problèmes économiques. Les pertes qu'a faites la France par suite de cette loi, se chiffrent à plusieurs milliards de francs par année, en un temps où la concurrence étrangère est plus dangereuse que jamais.

Grâce à cette loi les chemins de fer français doivent employer cent mille hommes de plus. Le coût du personnel s'est haussé de ce chef de 36 pour cent à 58 pour cent. En plus le service est devenu plus détestable par l'introduction d'une main-d'œuvre incompétente. Les accidents se multiplient depuis lors d'une façon inquiétante et le coût du transport a, cela va sans dire, augmenté.

M. Levy assure que la production des mines est tombée de vingt pour cent, et la France se voit dans la nécessité d'importer dix millions de tonnes de charbon par année, ce qu'elle pourrait très facilement extraire de ses mines. Le coût du travail pour les industries mécaniques a augmenté de cinquante pour cent et plusieurs manufactures ont dû abandonner les affaires.

Lisez-vous pour tuer le temps ou pour vous instruire et vous renseigner? Dans le premier cas, ne lisez pas le Devoir; il est trop mince. Dans le second, lisez le Devoir, il vous fera réfléchir. Un mois, 50 sous; un an, \$6.

placé chez lui. Toutes celles qui présenteront des récriminations en bonne et due forme touchèrent immédiatement leur dû. Plus de \$20,000 ont été ainsi remboursés dans le cours de la matinée.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

LA MACHINE A LAYER ELECTRIQUE

LAUN-DRY-ETTE



Avec une Laun-dry-ette électrique plus besoin d'essoreuse:

Non seulement la Laun-dry-ette lave le linge, mais elle l'assèche en quelques minutes, grâce à son merveilleux séchoir; vous n'avez qu'à peser du pied sur un levier, et en une minute toute une cuvée de linge est asséchée prête à être mise sur la corde.

Vous pouvez laver, rincer, passer au bleu et assécher à l'aide de la Laun-dry-ette sans qu'il soit nécessaire de vous tremper les mains à l'eau. Prix comptant

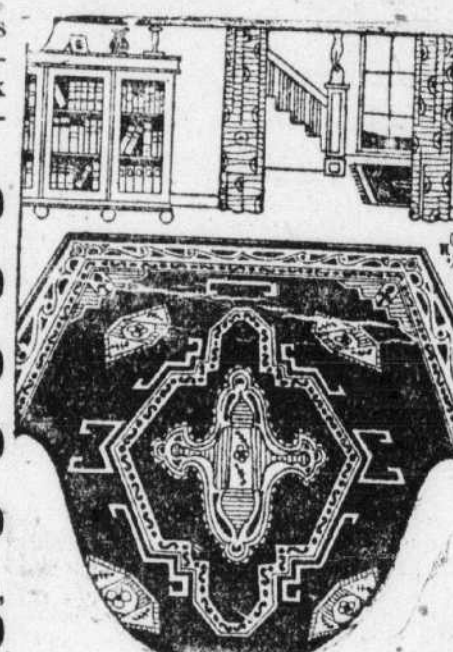
215.00

Conditions faciles: 15.00 comptant et solde en douze versements mensuels égaux. Nous nous ferons un plaisir de vous en faire une démonstration gratuite chez vous. Téléphonez-nous. — Au deuxième.

Grande Vente de Carpets

CARPETTES anglaises sans couture; dessins orientaux ou à médaillons; choix de jolies nuances. Dimensions:

2 1/2 x 3, rég. 52.50
72.00, pour ..
3 x 3, rég. 63.50
86.00, pour ..
3 x 3 1/2, rég. 73.50
100.00, pour ..
3 x 4, rég. 84.50
115.00, pour ..
3 1/2 x 4, rég. 98.50
135.00, pour ..
3 1/2 x 4 1/2, rég. 150.00, pour 110.50



CARPETTES Axminster sans couture; dimensions:

2 1/2 x 3, rég. 41.50
53.00, pour ..
3 x 3, rég. 52.50
55.00, pour ..
3 x 3 1/2, rég. 61.50
78.50, pour ..
3 x 4, rég. 68.50
20.00, pour ..
3 1/2 x 4, rég. 81.50
105.00, pour ..

CARPETTES Axminster le belle qualité; choix de dessins. Dimensions:

1 1/2 x 2 1/2 prix .. 19.00
2 1/4 x 3 prix .. 33.00
2 1/4 x 3 1/2 prix .. 38.00
3 x 3 prix .. 42.00
3 x 3 1/2 prix .. 49.00
3 x 4 prix .. 57.50

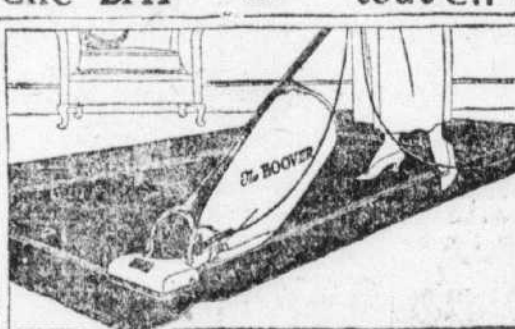
TAPIS WILTON pour escaliers ou chemins; 27 pces de largeur; rég. 2.90
3.90 la vg, pour

TAPIS WILTON pour escaliers; 27 pces de largeur; rég. 4.90 la 3.50 verge, pour ..

LA BALAYEUSE ELECTRIQUE

La HOOVER

Elle BAT — tout en BALAYANT — tout en NETTOYANT



LA HOOVER conservera intacts vos tapis et draperies et en prolongera ainsi beaucoup la durée. LA HOOVER nettoie mieux et dure deux ou même trois fois plus longtemps que les balayeuses ordinaires.

La balayeuse la plus ancienne et la plus en demande du monde entier. FACILITES DE PAIEMENTS, si désiré. Spécial Hoover. 69.50

Prix comptant .. 57.50
Baby Hoover. Prix comptant 57.50 — Au premier.

Culottes

CULOTTE BOUFFANTES en tweed rayé gris ou carreaux brun, pour garçons de 7 à 15 ans; valeur de 2.50 chacune 1.49 pour .. — Au premier.

GANTS

25 douzaines de GANTS doublés, pour hommes; suède gris et mocha brun; confection soignée; doublure en belle laine; pointures: 8 à 9. Ces gants sont parfaits, pas de seconds. Rég. 1.50 la paire, pour .79 — Au rez-de-chaussée.

Chandails

CHANDAILS en tricot très épais, pour garçons; modèle le passant par-dessus la tête; collet rond. Pointure: 24 à 30. Prix très spécial .. .69 — Au premier.

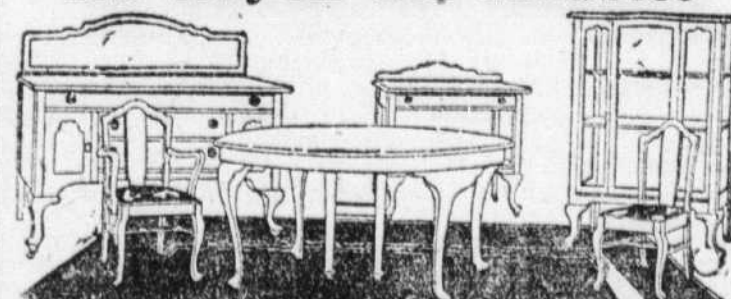
BAS GOLF

BAS GOLF SHODDY pour garçons; teintes: gris, bruyère, mélange, brun, noir; revers de nuances assorties, pointures 7 à 10. La paire .49
BAS en pure laine finie, vortés, pour dames et enfants; tricot à côtes larges; teintes: rouge, bleu pâle, gris foncé et noir; pointures: 6 à 10. La paire .. .49 — Au rez-de-chaussée.

PANTOUFLES

Un lot de PANTOUFLES en drap pour hommes; semelle de cuir rembourré de feutre; pointures: 6 à 10. Prix extra spécial, la paire. .98

Au Rayon des Meubles



Mobilier de SALLE A MANGER en chêne solide; 9 morceaux; buffet de 60 pouces, table de 45 pouces, cabinet et 6 chaises, avec siège en cuir; rég. 159.00
228.00, pour ..

Mobilier de SALLE A MANGER fini fume et cuir; buffet avec miroir, table sur piedestal, cabinet à porcelaines et série de 6 chaises. Prix .. 98.00

Mobilier de CHAMBRE A COUCHER en véritable noyer; style Reine-Anne; 5 morceaux; buffet de 42 pouces avec miroir de 30 x 26 pouces; chiffonnier-armoire, lit à panneaux, coiffeuse à miroir et banc. 295.00

Echantillons de LAMPES DE PLANCHER avec abat-jour en soie ou en cretonne de 24 pouces de diamètre; douille à 2 chainettes, corde. Prix 17.90 — Au deuxième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-448 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.
I.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. J.-J. Dugal, Directeur-Général.

C'est en Février que les Modèles de la Saison Prochaine font leur Première Apparition



Février est le mois durant lequel les femmes avisées et économes achètent leurs fourrures pour l'année suivante. Et c'est ce qui explique comment plusieurs d'entre elles trouvent le moyen de porter les plus belles; car c'est un fait reconnu de tous que les fourrures se vendent à bien meilleur marché en février qu'à l'automne.

Pourquoi alors ne pas profiter de cette coutume traditionnelle d'une baisse des prix chez Desjardins, pour vous procurer un de ces superbes manteaux dont vous aurez le droit de dire, avec vérité, qu'il est d'une réelle valeur? Vous pourrez en jouir d'ici à la fin de la saison; ou, si vous préférez que nous le gardions jusqu'à l'automne, nous le ferons volontiers, sans frais, moyennant un léger dépôt.

Nous vous invitons cordialement à venir admirer nos gracieux spécimens de la mode nouvelle:

MANTEAUX, MANTES, CAPES, PARURES ET PETITES PIECES

CHAS DESJARDINS & CIE

130, Rue St Denis